

Histoire de l'Équitation Française

Patrice Franchet d'Espèrey
2013

Site du Centre de documentation de l'École nationale d'Équitation

Documentation.equestre.info

Site Patrice Franchet d'Espèrey

Equitation-francaise-baucher.fr

Diaporama du cours

en cours

Adresse électronique

franchetdesperey@club.fr

©PFE

BIBLIOGRAPHIE historique

Decarpentry (général Albert), *Les maîtres écuyers du manège de Saumur*,
Editions Lavauzelle, 1993.

Baucher et son école, J.M. Place, 1997.

Durand (général Pierre), *L'équitation française, mon choix de cœur et de raison*.
Editions Actes Sud, 2009.

Franchet d'Espèrey (Patrice), *La Main du maître*, Editions Odile Jacob, 2007.

François Robichon de La Guérinière, écuyer du roi et d'aujourd'hui ?,
Editions Belin,
2000.

Guillotet (Gérard), *L'homme à cheval au XIX^e siècle*. Belin, 1999

Les écuries royales du XVI^e au XVIII^e siècle, Association pour l'académie
Équestre de Versailles, 1998.

Monteilhet (André), *Les maîtres de l'œuvre équestre*, Editions Actes Sud, 2009.

Perrier (Jacques), *L'épopée du Cadre noir de Saumur*, Editions Lavauzelle, 1994.

Digard (Jean-Pierre), *Une histoire du cheval*, Editions Actes Sud, 2007.

BIBLIOGRAPHIE technique

Decarpentry (général Albert), *Equitation académique*, Editions Lavauzelle, 1991.

L'Hotte (général Alexis), *Questions équestres*, Edition Jean-Michel Place, 2000.

Un officier de Cavalerie, Edition Emile Hazan, 1958. Epuisé

Ollivier (Dominique), *La vérité sur l'équilibre*, Editions Belin, 1999.

Dictionnaire d'équitation, Agence^{©PFE} Cheval de France, 2003.

INTRODUCTION

sur les

FONDEMENTS THÉORIQUES DE L'ÉQUITATION

**Indispensable pour la
compréhension
de l'œuvre des écuyers exposée
dans le cours**

La position dite du « cavalier de fer »
Kiba-dachi - en japonais (騎馬立ち) - est une position
de garde commune à différents arts martiaux japonais.

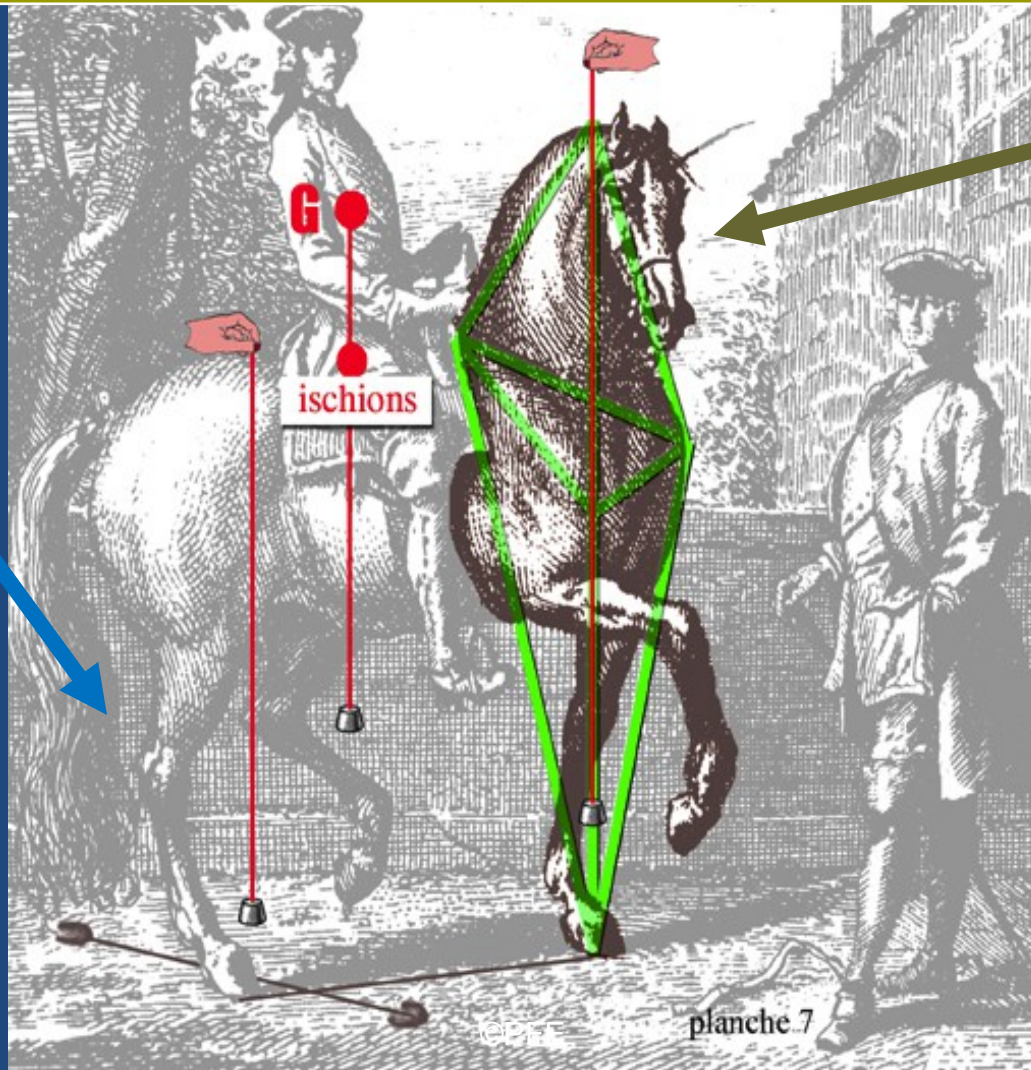
Elle permet de
mieux comprendre
l'intervention de
l'homme sur
l'équilibre du
cheval



En effet, en Occident, dès la Renaissance italienne, l'équitation procède à une modification substantielle

DE LA POSTURE DU CHEVAL

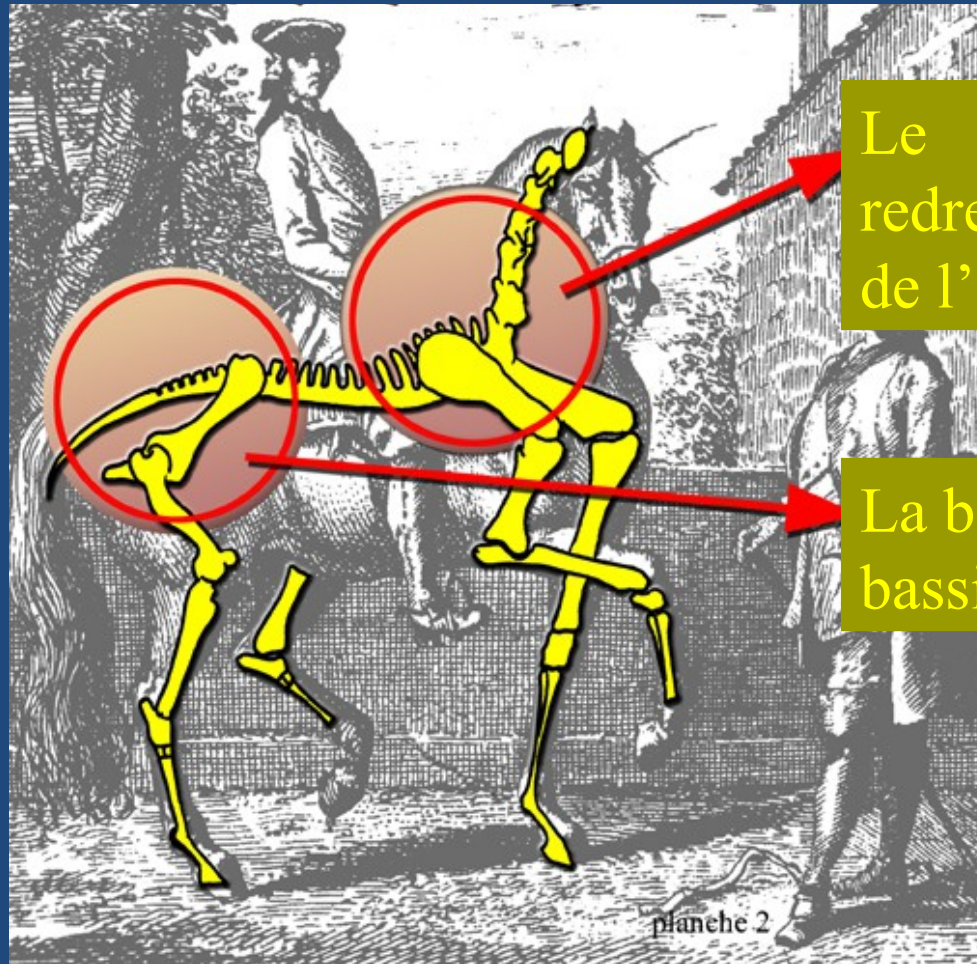
Par
l'avancée
des
postérieurs
pour une
plus
grande
prise en
charge de
la masse



Et par le
reflux du
bras de
levier tête-
encolure
au-dessus
des appuis
antérieurs

Cette posture d'ensemble qui s'appelle le
RASSEMBLER

Comporte DEUX ASPECTS



Le
redressement
de l'encolure

La bascule du
bassin

Cette posture doit être obtenue en tenant compte de la manière dont s'effectue la locomotion du cheval.

C'est la masse du cheval se déplace et les membres servent de soutien et de moteurs secondaires en ajoutant un effet de propulsion.

C'est la tête qui est le « chef » de la machine animale et qui dirige les mouvements.

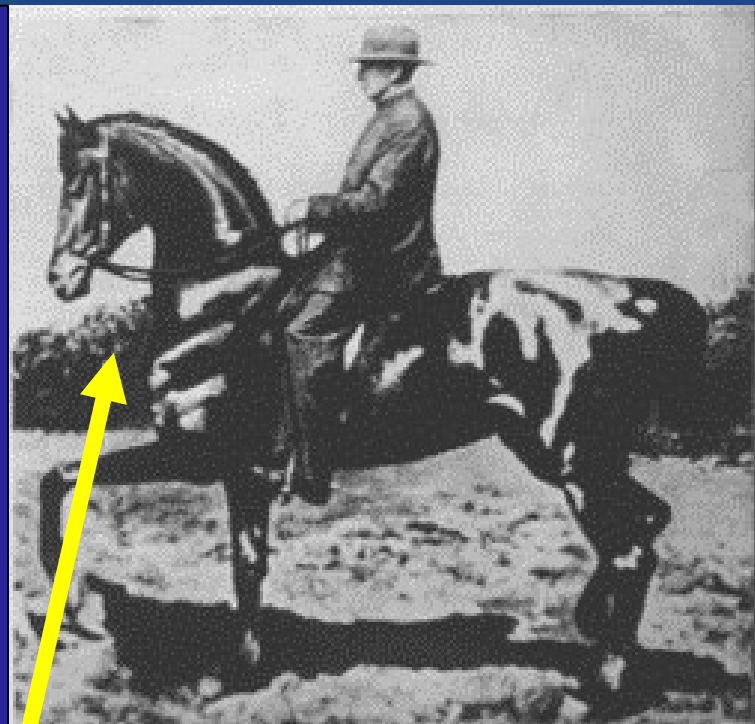
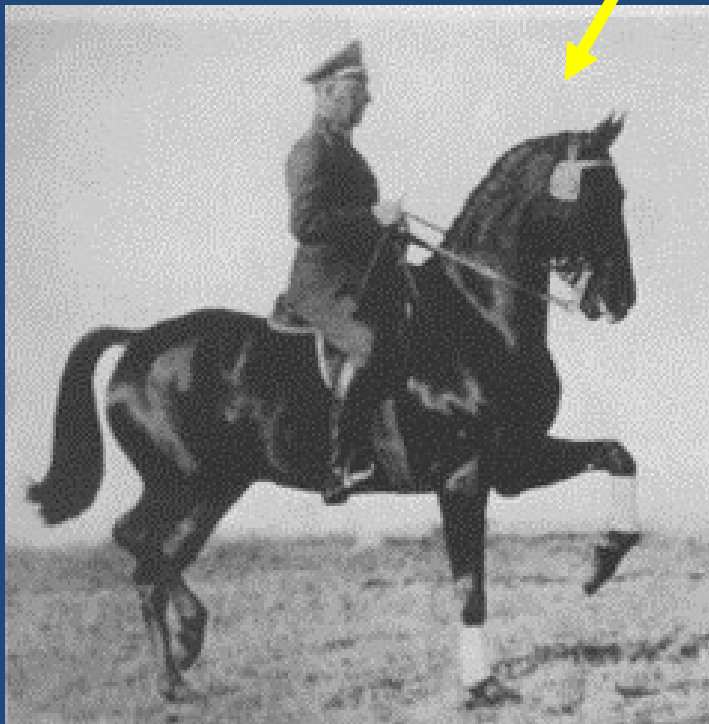
Pour maîtriser les mouvements du cheval, il est nécessaire de s'emparer de la tête et de l'encolure.

Deux voies s'offrent au cavalier :

Deux systèmes de dressage permettent de maîtriser les mouvements du cheval et de les influencer :

I - Fixer la tête et l'encolure au début du dressage : *fige la posture*

Fels monté par le Cl Gerhardt



II - Fixer la tête et l'encolure en fin de dressage : *stabilise la posture*

Vallerine montée par le Cne Beudant

I - Modèle biomécanique du cheval comprimé sur lui-même

métaphore du fleuret poussé contre un mur par le

général Jules de Benoist, dans

Dressage et conduite du cheval de guerre, 1899

Antoine d'Aure,

Cours d'équitation militaire, 1850

Gustave Steinbrecht,

Le gymnase du cheval, 1885

James Fillis,

Principes de dressage, 1892

Commandant Licart,

Dressage, 1939

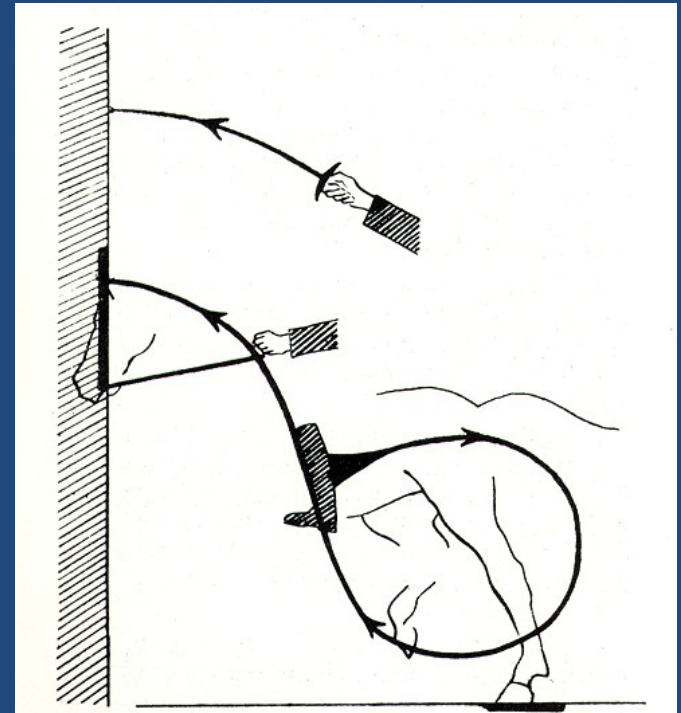


Fig. 35. — Mur et main du cavalier reçoivent la poussée. La main de l'escrimeur pousse la masse du fleuret sur le mur. La jambe pousse la masse du cheval sur la main. Lame et colonne vertébrale, subissant les effets de la poussée, fléchissent.

Le point d'appui sur la main est une invention d'Antoine d'Aure

Cours d'équitation militaire, 1850

LA MISE SUR LA MAIN

C'est lorsque :

« Pousser en avant par les jambes et ayant cessé de résister dans son encolure et dans sa nuque, le cheval conserve avec la main un contact constant et en accepte les actions sans contrainte ».

Moyen d'obtention et conséquences :

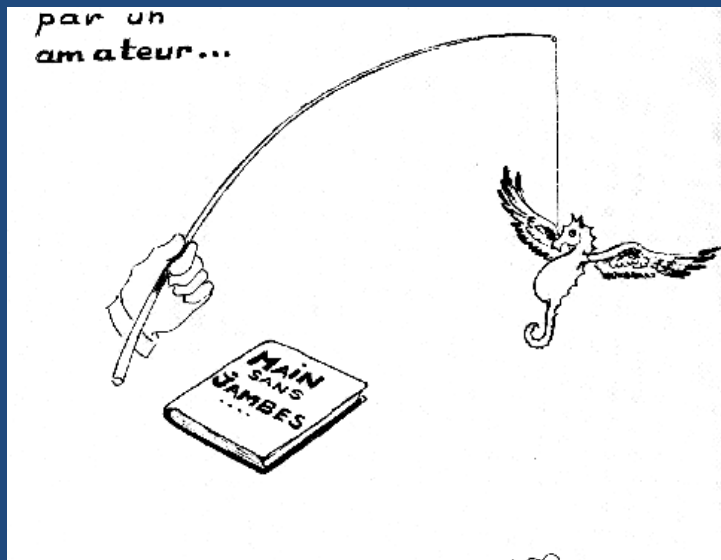
L'action des jambes précède l'action de la main

Contact constant et rênes tendues



II - Modèle biomécanique du cheval qui s'autograndit

Métaphore de la canne à pêche



Plus elle se redresse à sa base,
plus elle s'arrondit à son sommet

LA MISE EN MAIN

C'est la

« Décontraction de la bouche dans le ramener. C'est un mouvement de la langue analogue à celui qu'elle exécute pour la déglutition et qui soulève le ou les mors. » Général Albert Decarpentry, *Équitation académique*, 1947

Moyen d'obtention et conséquence :

La main commence le premier effet, les jambes accompagnent le mouvement. La Guérinière, *École de cavalerie*, 1733

L'appui se réduit momentanément au contact minimum jusqu'à la descente de main.



Dès la Renaissance, la posture du cheval varie entre deux extrêmes

Dans l'équitation de combat
le ramener permet de
bien piquer l'ennemi



L'élévation maxima permet
d'obtenir que le cheval manie
de lui-même



HISTOIRE DE L'EQUITATION

**Les grands courants de l'équitation
française**

SOMMAIRE

I - L'équitation italienne de la Renaissance

II - L'équitation française de la Renaissance

1575 – 1648 : Salomon de la BROUE (1593)

III - L'équitation Classique française

1680 : l'école de Versailles

1836 : AUBERT

IV - L'équitation militaire :

l'école de d'AUVERGNE (1756 – 1788)

V - Le daurisme (à partir de 1847)

VI - Le bauchérisme (à partir de 1833)

VII - Le fusionnisme (à partir de 1855)

VIII - L'équitation sportive (à partir de 1865)

I – L'équitation italienne de la Renaissance

La ville de Naples, carrefour de plusieurs cultures :

- La domination espagnole de 1503 à 1707

Le royaume de Naples, jusqu'en 1442, est aux mains de la maison d'Anjou, maison cadette des Capétiens. À cette date, l'Aragon avec le roi Alphonse V en prend le contrôle. La maison d'Anjou essaie alors sans relâche d'en reprendre possession. Son dernier représentant, René d'Anjou meurt en 1480 : ses droits sur le royaume de Naples passent alors au royaume de France, où règne Louis XI, puis, à partir de 1483, Charles VIII.

Charles VIII doit faire d'importantes recherches dans les archives pour prouver le bien-fondé de ses prétentions, d'autant plus que la maison d'Anjou a perdu ses possessions napolitaines en 1442. il franchit le col de Montgenèvre le 2 septembre 1494

– La domination des byzantins (VI^e et VII^e siècles)

qui conservent l'héritage grecque

– La domination espagnole à la fin du XVe siècle :

Le cheval ibérique

L'équitation à la genette (influence arabe) toute de
maniabilité

à l'opposé de l'équitation de la
chevalerie du nord de l'Europe qui combat par le choc,
lourdement armé :

Le baptême chrétien de Constantin en 337
réconcilie le pouvoir politique et l'autorité
spirituelle

Le soldat chrétien est un cavalier

L'ordre chevaleresque apparaît au XI^e siècle

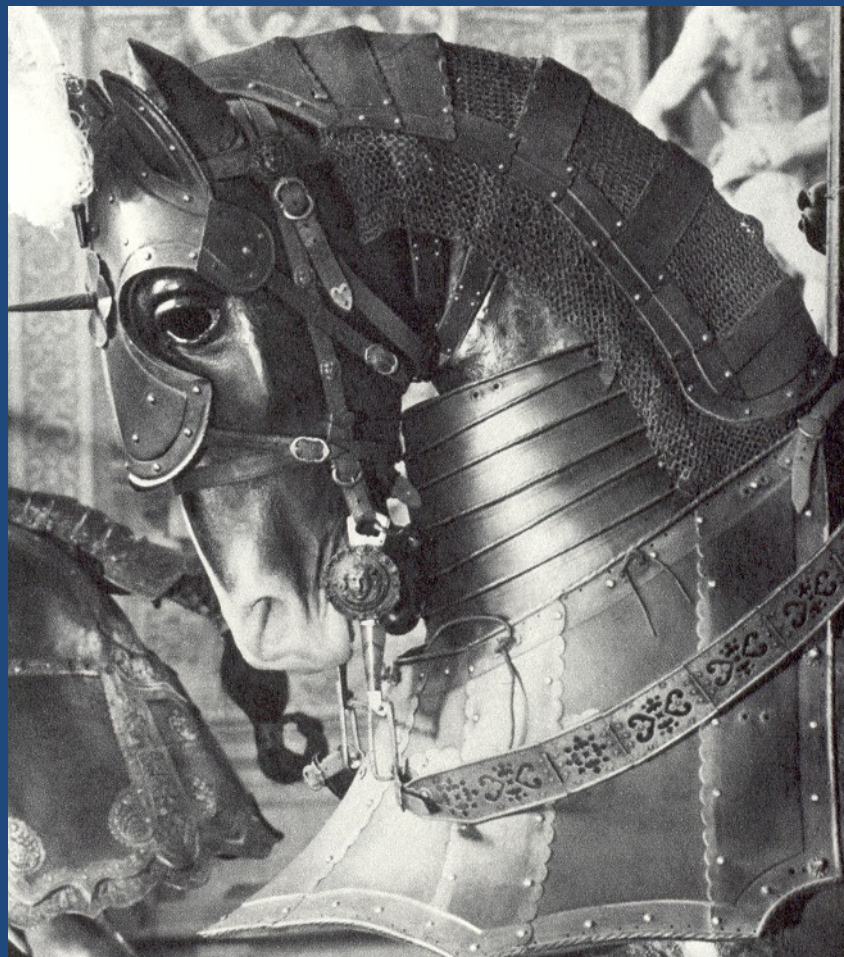


Avec l'apparition de la poudre à canon au XIII^e siècle, la chevalerie déclinera



À partir de l'époque de François 1^{er},
l'infanterie décidera du sort de la bataille

La chevalerie du nord de la Loire utilise le cheval élevé dans les fermes des plaines céréalières



Le chevalier combat par le choc

L'héritage grec

XÉNOPHON, *De l'art équestre*, écrit à Scillonte
entre 391 et 371 avant notre ère

le cheval de guerre et le cheval en l'honneur des dieux

Xénophon décrit pour le citoyen athénien le beau et bon cheval, comment l'acheter, l'entretenir et le dresser dans la perspective de la guerre et la défense de la Cité.

A la fin de l'ouvrage, apparaît un autre cheval, celui qui est monté dans les processions en l'honneur des dieux.



La procession des Panathénées sculptée par
Phidias pour la frise du Parthénon



construit de -449 à -438 par l'architecte Ictinos
et décoré par le sculpteur Phidias,
à l'initiative de Périclès

« Si quelqu'un, montant un bon cheval de guerre, veut le faire paraître avantageusement et prendre les plus belles allures, **qu'il se garde bien de le tourmenter, soit en lui tirant la bride, soit en le pinçant de l'éperon ou en le frappant avec un fouet, par où plusieurs pensent briller. [...]**

Conduit, au contraire, par une main légère, sans que les rênes soient tendues, relevant son encolure, et ramenant sa tête avec grâce, il prendra l'allure fière et noble dans laquelle d'ailleurs il se plaît naturellement ; car quand il revient près des autres chevaux, surtout si ce sont des femelles, c'est alors qu'il relève le plus son encolure, ramène sa tête d'un air fier et vif, lève moelleusement les jambes et porte la queue haute. Toutes les fois qu'on saura l'amener à faire ce qu'il fait de lui-même lorsqu'il veut paraître beau, on trouvera un cheval qui, travaillant avec plaisir , aura l'air vif, noble et brillant. » Trad. Paul-Louis Courier, 1834

La recherche du beau considérée comme moyen d'accéder au vrai s'accompagne ici de la notion aristotélicienne **de l'imitation de la nature** qui est belle et bonne. **Le cheval qui travaille avec plaisir** montre qu'il s'agit bien d'une maïeutique , c'est-à-dire d'une forme d'accouchement de soi-même, de l'accès à une vérité intérieure qui se manifeste par une conduite de joie, tant de la part du cheval que de son cavalier.

L'équitation savante repose sur une **intuition poétique** :

« L'équitation académique se propose d'abord de rendre au cheval monté la grâce des attitudes et des mouvements qu'il avait naturellement en liberté... » Général Decarpentry, *Equitation académique*, 1947

sur une **intention philosophique** :

le respect du cheval qui répond à de simples indication hors de tout effet de force ou contrainte physique

Qui seront reprises à la Renaissance italienne

Et devient métaphore du pouvoir politique

Lorsque le souverain maîtrise son cheval sans y toucher, il a acquis par là –même la capacité à gouverner les hommes sans employer la force.

Ferdinand d'Aragon au marquis de Mantoue, Lettre du 23 mai 1498

« Pour répondre ici à ce que vous m'avez demandé, c'est-à-dire, s'il est nécessaire qu'un cheval bien dressé doive obéir aussi bien à la jambe qu'à la main comme si, sans l'action répétée de la main ou de la jambe, on ne pouvait diriger toutes les opérations décidées par le Cavalier ; alors que vous avez par ailleurs vu évoluer des chevaux sans aucune aide avec les jambes fermes du cavalier qui paraissaient immobiles, et encore d'autres qui ont très bien guidé leur cheval sans l'aide de leurs jambes. Aussi en fonction de mon savoir et dans la logique de notre raisonnement, je vous répondrais qu'étant donné la fonction de la main qui est de guider les épaules, celle des jambes de guider les hanches, la distance qui existe des épaules aux hanches et enfin le fait que celles-ci soient des parties opposées, on arrivera avec l'art du dressage à faire en sorte que le cheval opère avec une parfaite synchronisation des membres antérieurs et postérieurs. Mais il est vrai aussi que, une fois que le cheval est dressé et qu'il comprend toutes les aides, il faut monter sans leur aide, mais cela est école pour Princes. »

Federigo Grisone, gentilhomme napolitain

L'Ecurie du Sieur Grisone..., 1550, trad. 1559

LA MISE EN MAIN, fondement de sa doctrine

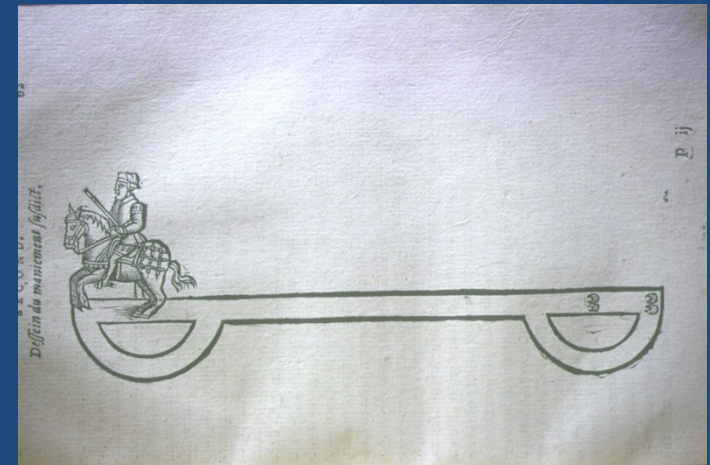
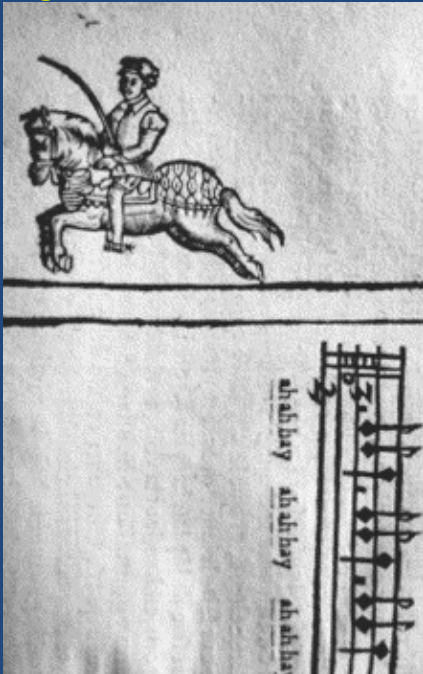
« [Lorsqu'un cheval] s'embride, le mufle retiré pour aller férir du front, il n'en sera pas seulement plus ferme de bouche, mais aussi il tiendra son col ferme et dur jamais ne la mouvant hors de son lieu, et avec un doux appui s'accompagnera et agencera de sorte la bouche avec la bride, la mâchant toujours qu'il semblera qu'elle y soit miraculeusement née. »

Cesare Fiaschi, dirige l'académie de Ferrare

Traité de la manière de bien embrider, manier et ferrer les chevaux,
1556, trad. 1564

Musique et chorégraphie : les sauts d'école

« [...] Si d'aventure quelque gaillard Chevalier trouve étrange, qu'en ce second livre j'ai voulu insérer & peindre quelques traits & notes de Musique, pensant qu'il n'en estoit point besoin, je lui répond que *sans temps & sans mesure ne se peut faire aucune bonne chose, & partant ai-je voulu montrer la mesure par la musique figurée.* »

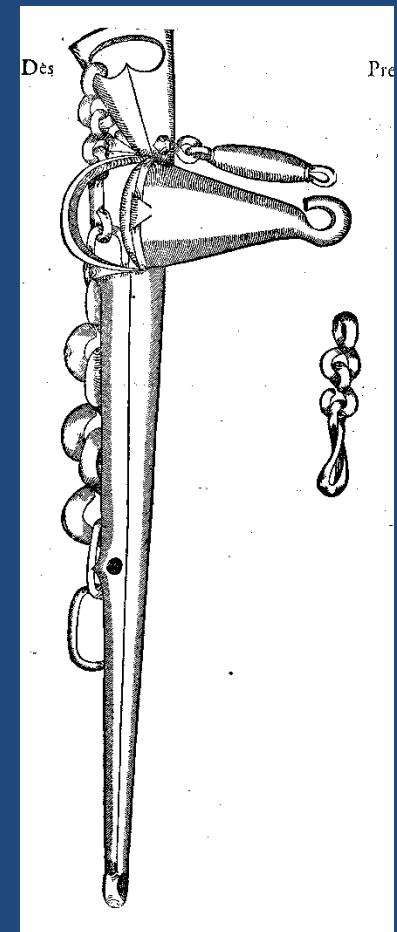
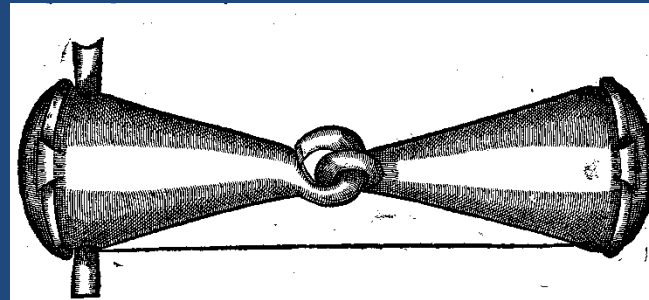
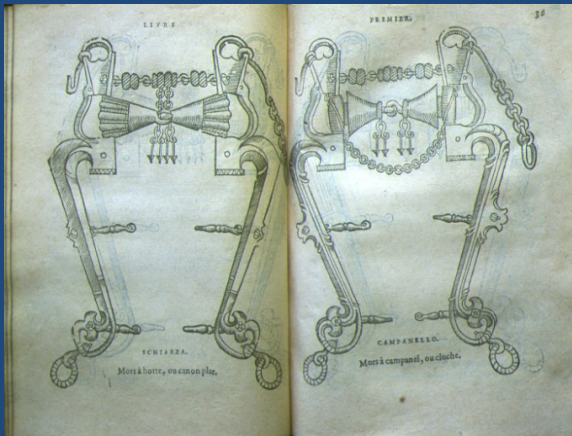


Giambattista Pignatelli (1525- ?)

directeur de l'Académie de Naples, il forme les écuyers de l'Europe entière

Avant Pignatelli la forme du mors variait pour pallier les défauts de structure du cheval

Le mors à la pignatelli,
Le plus simple pour tous les chevaux



Planches de Fiaschi

II-L' équitation française de la Renaissance

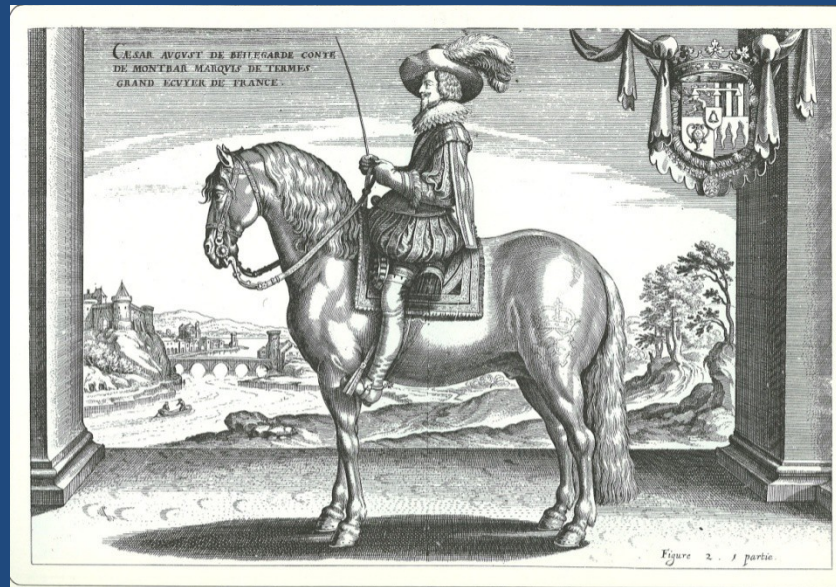
Le Grand Écuyer de France

charge créée par Charles VII en 1441 et abolie en 1870

Il dirige la grande et la petite écurie du roi, l'Ecole des Pages, l'enseignement de l'équitation dans les académies, les haras royaux (Saint-Léger en Yvelines, Meung sur et Oiron).

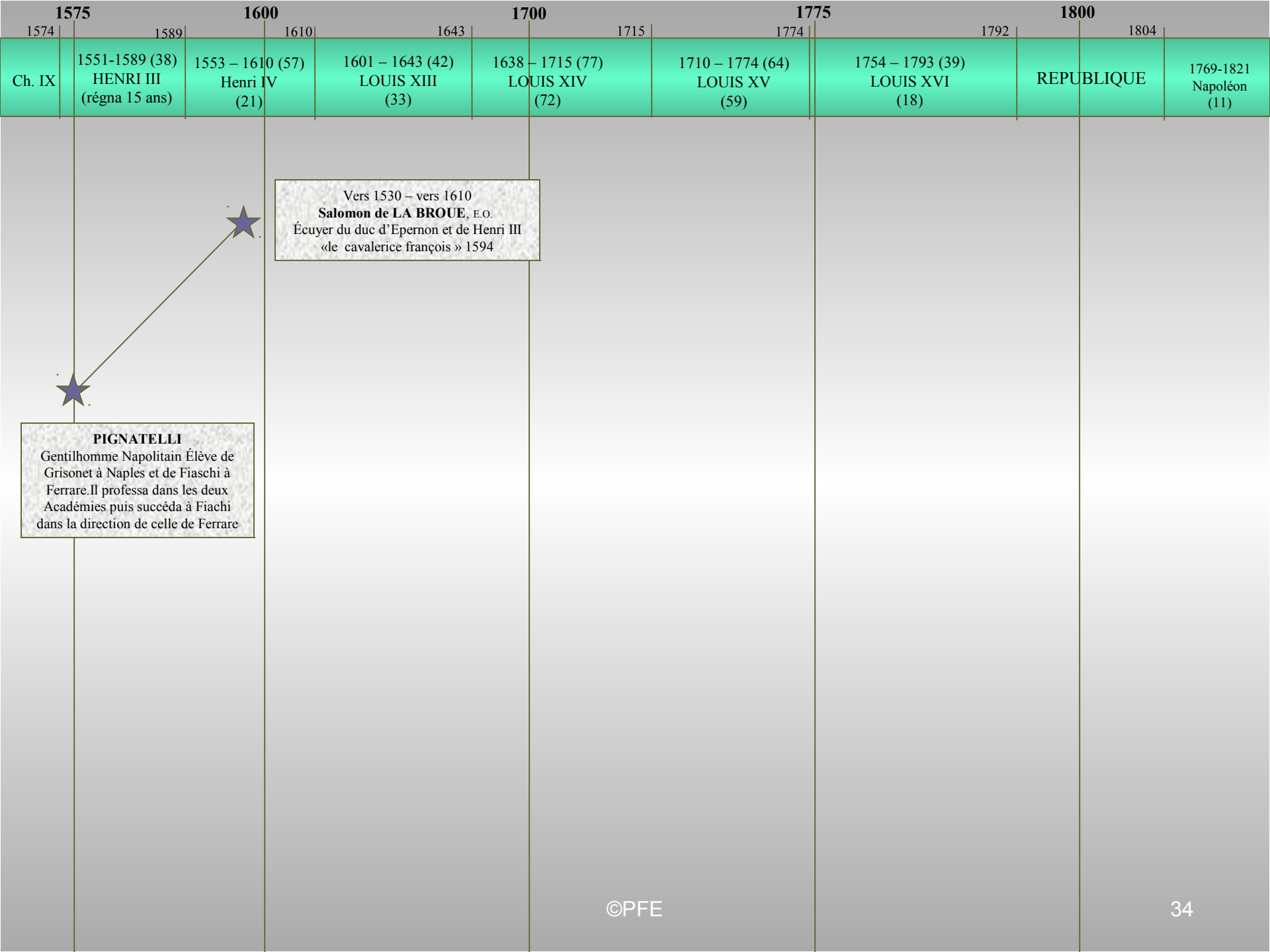


Le duc de
Bellegarde,
Grand
écuyer de
France
sous Henri
IV



L'organisation des Écuries du roi :

Le premier écuyer ordinaire
Les écuyers ordinaires
Les écuyers cavalcadours



Salomon de La Broue (vers1530-vers1610),

écuyer ordinaire de la Grande Ecurie sous Henri III

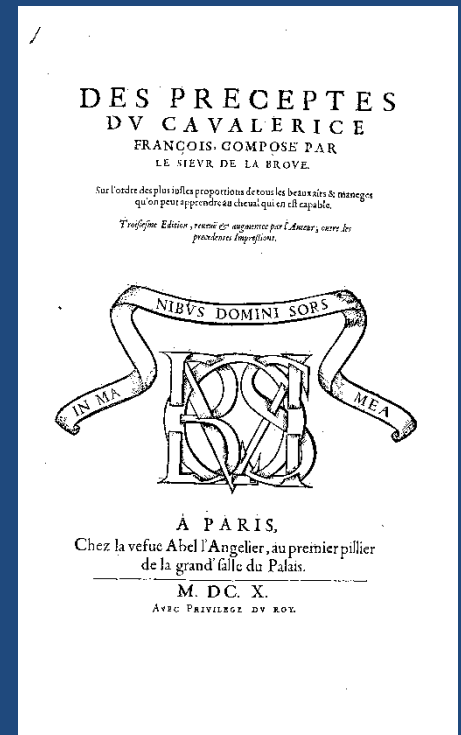
C'est le premier écuyer à écrire un traité d'équitation en français

Des Préceptes du Cavalierice françois, 1593-1594

Faire faire facilement des choses faciles au cheval

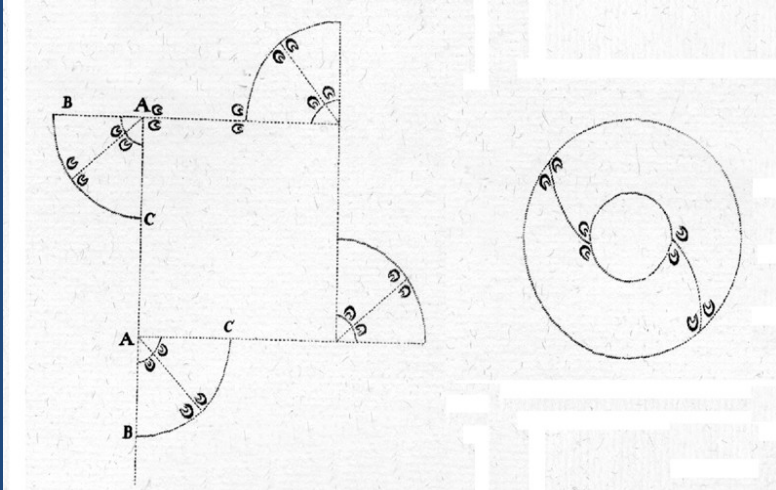
Le cheval bon et paisible à la main pour faire naître la franchise

Ne jamais continuer un mouvement mal commencé

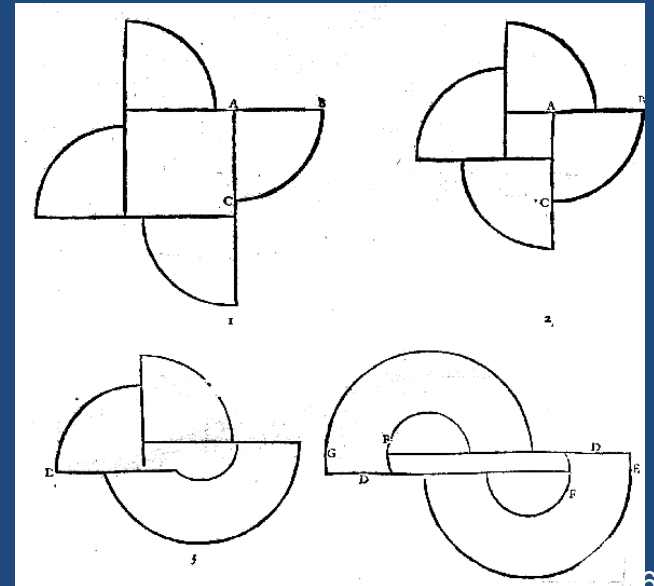


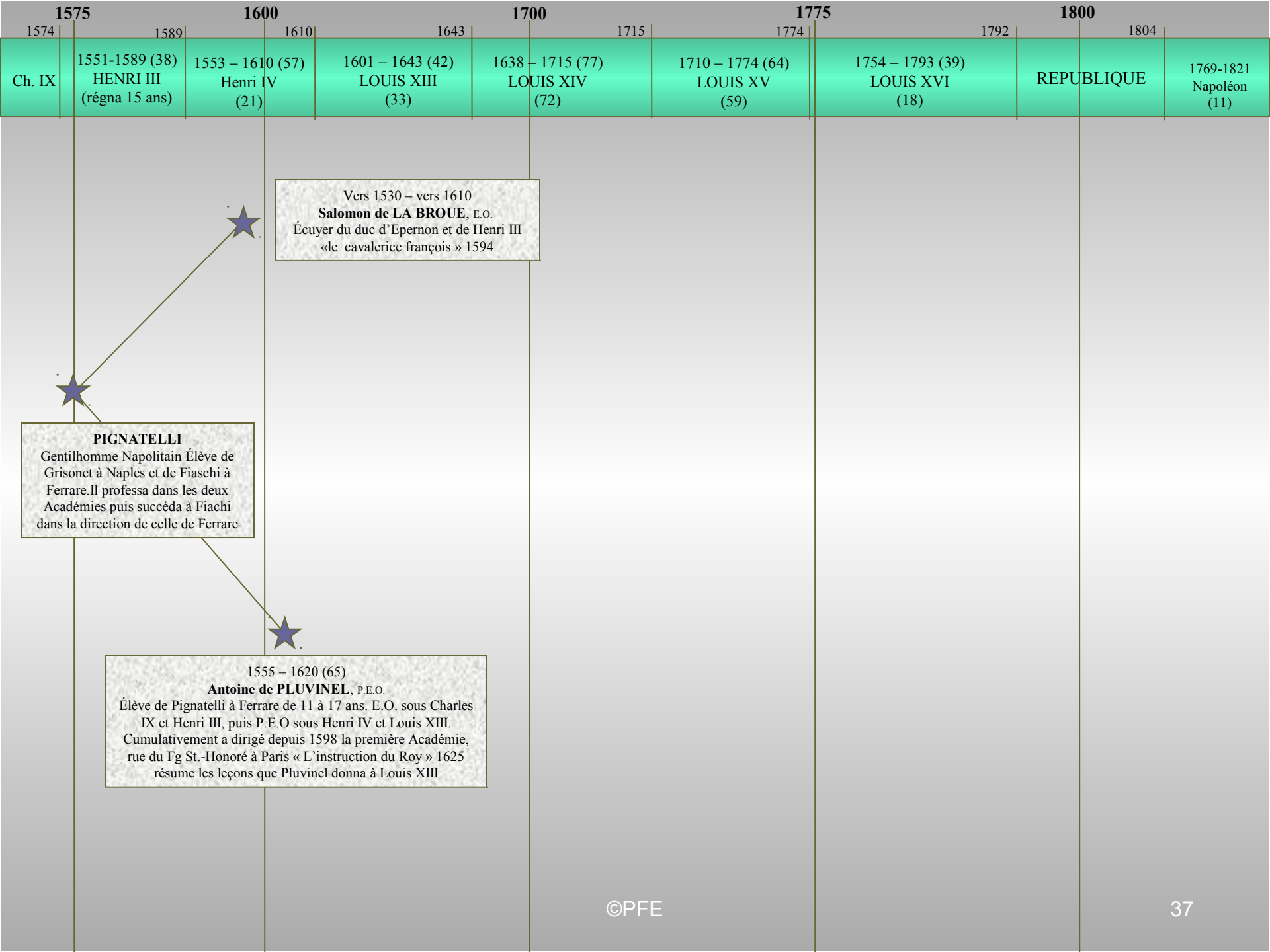
La volte carrée de Pignatelli

prépare à la volte ronde du combat singulier



Par réduction
de la volte
carrée





Antoine de Pluvinel (1555-1620),

premier écuyer ordinaire sous Henri III et Henri IV
Sous-gouverneur du Dauphin (rôle politique)
Fonde une académie à Paris en 1594 (projet pour la

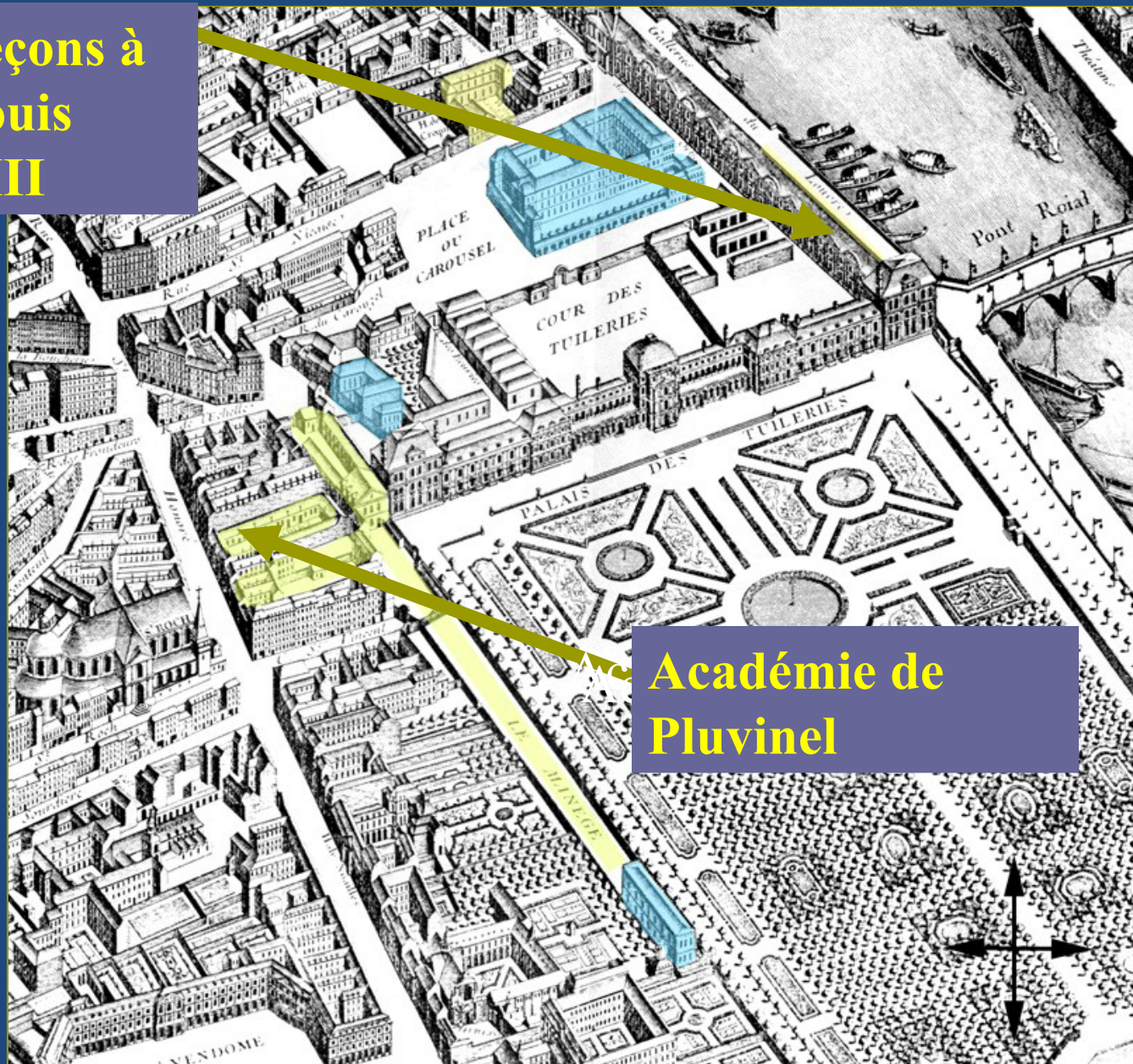


Le manège royal, 1623

L'instruction du roi en l'exercice
de monter à cheval, 1625



Leçons à Louis XIII



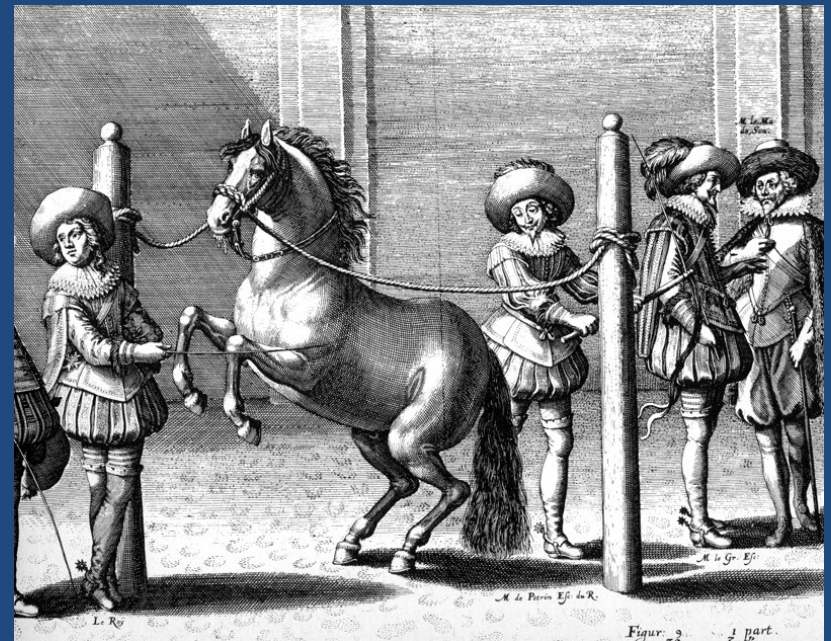
Académie de
Pluvinel

L'ART DE MONTER A CHEVAL DEVIENT L'ART DE GOUVERNER

Le travail au pilier unique , [assouplissement du cheval sur le cercle]



et au double pilier pour



L'action de la main précède l'action des jambes

IV - L'équitation classique

Le manège de Versailles 1682-1830

L'EQUITATION, DECOR DU REGNE de Louis XIV

Trois écuyers de la Grande Ecurie dominent leur époque :

Duvernet de La Vallée

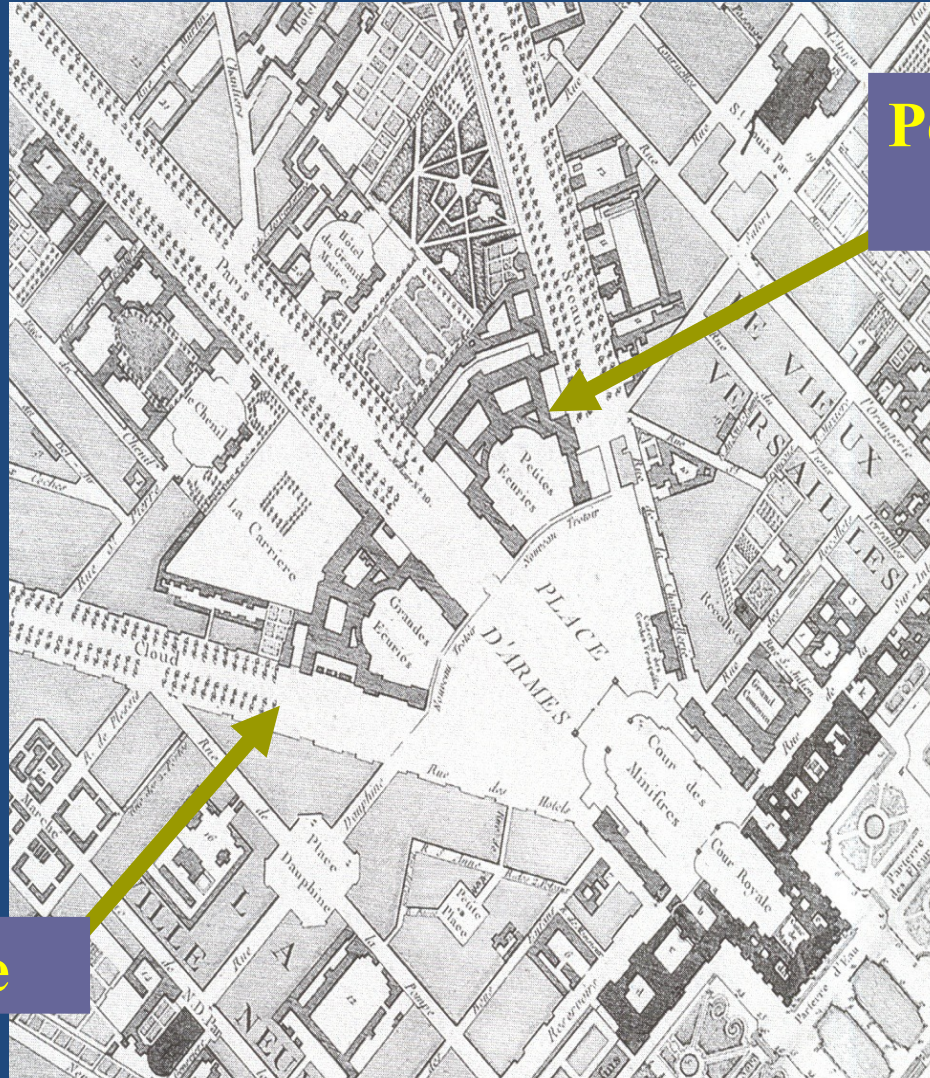
Antoine de Vendeuil (maître de La Guérinière)

Pierre Duvernet Duplessis

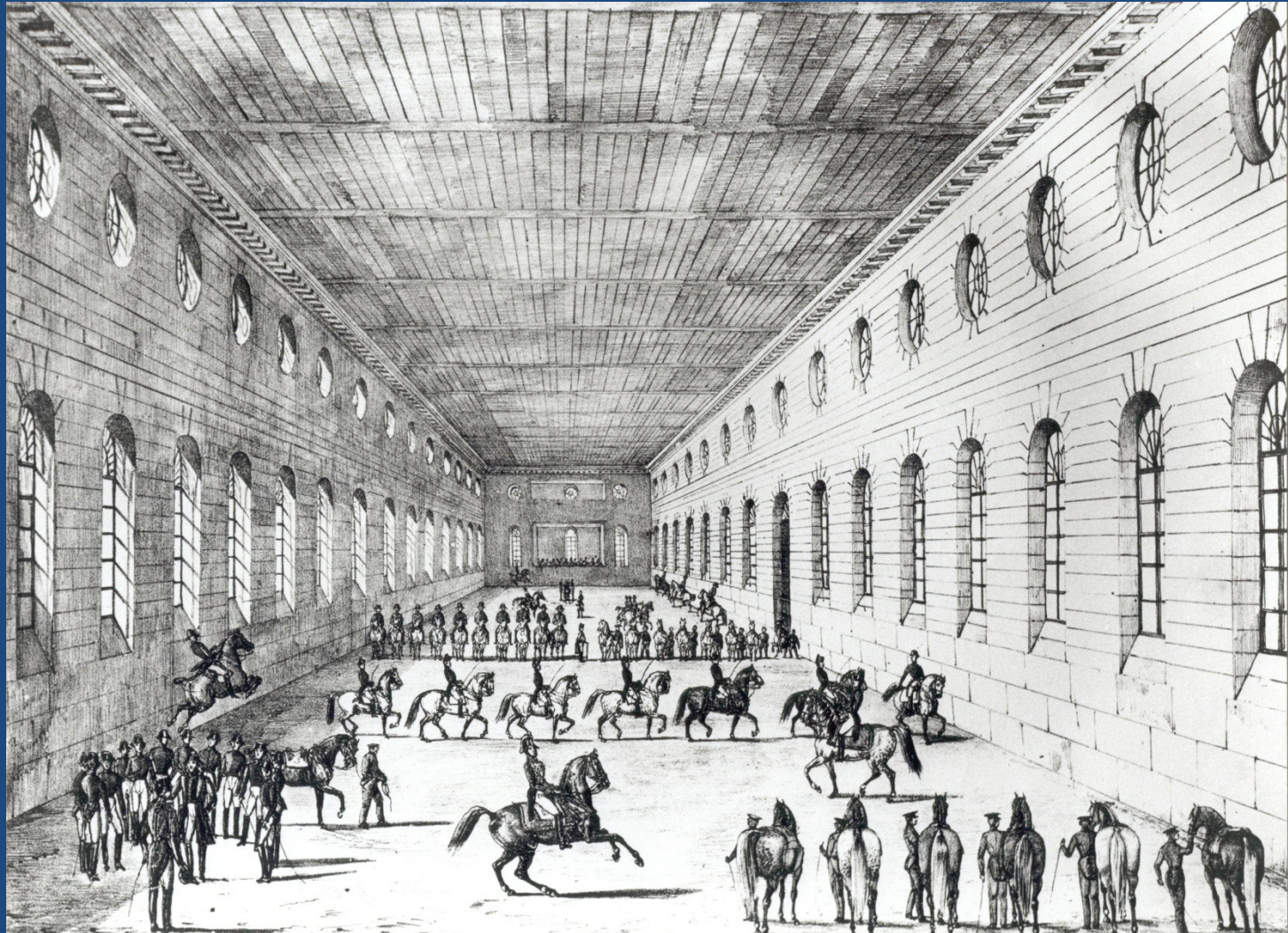


Petite écurie

Grande écurie



Le manège de Versailles construit en 1745 par l'architecte Ange Gabriel



**L'Arrêt du conseil du 17 octobre 1665
pour le rétablissement des haras
est considéré comme l'acte fondateur des**

Haras nationaux

**Le haras du roi de Saint-Léger en Yvelines est transféré
en 1715 en Normandie au Haras du Pin**



©PFE



12. — LE HARAS DU PIN. — Fourire, Étalon de pur sang anglais.

E. Roussel, éd., Argentan - cliché D

Les portraits des chevaux du piquet de Louis XIV (Musée du Mans)

Montrent les différentes populations de chevaux utilisés à Versailles

Ce sont les mêmes populations décrites par La Guérinière

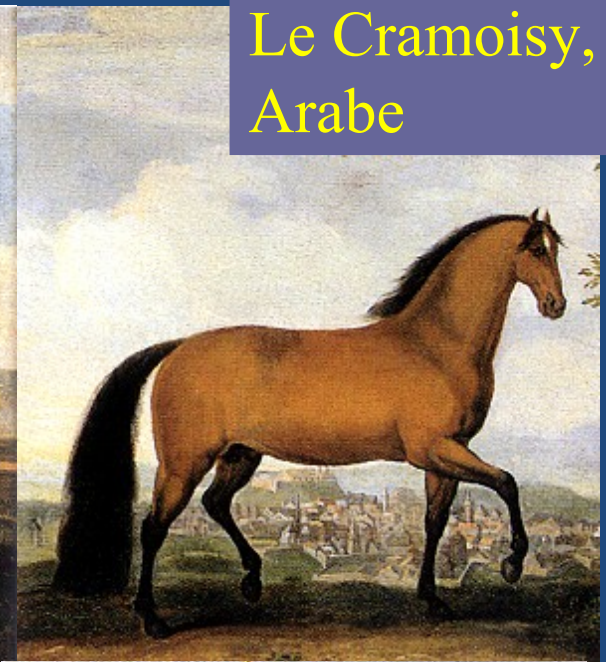
Le Fameux



Le Fin,
Barbe



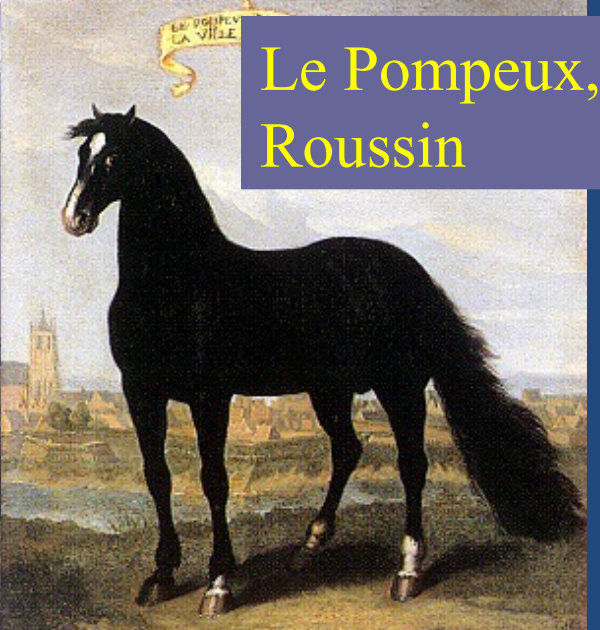
Le Cramoisy,
Arabe



L'Agréable,
Espagnol



Le Pompeux,
Roussin

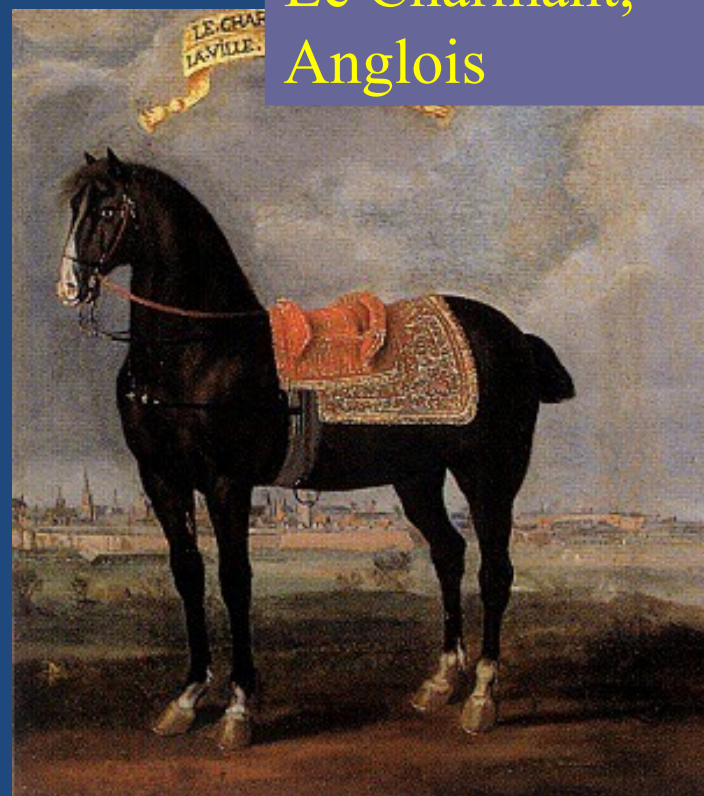


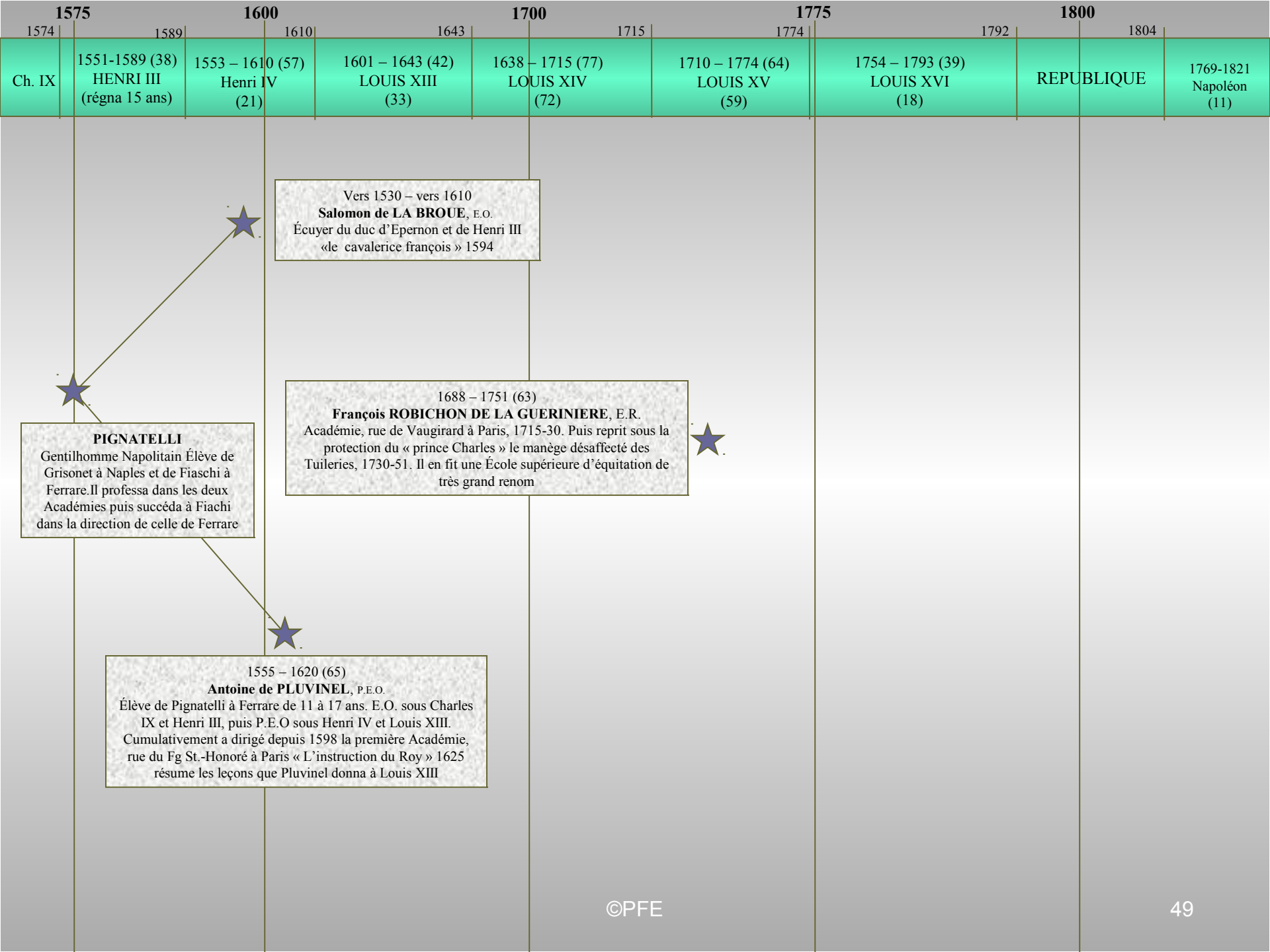
L'Engageant,
Anglois

Le Bacha,
Turc



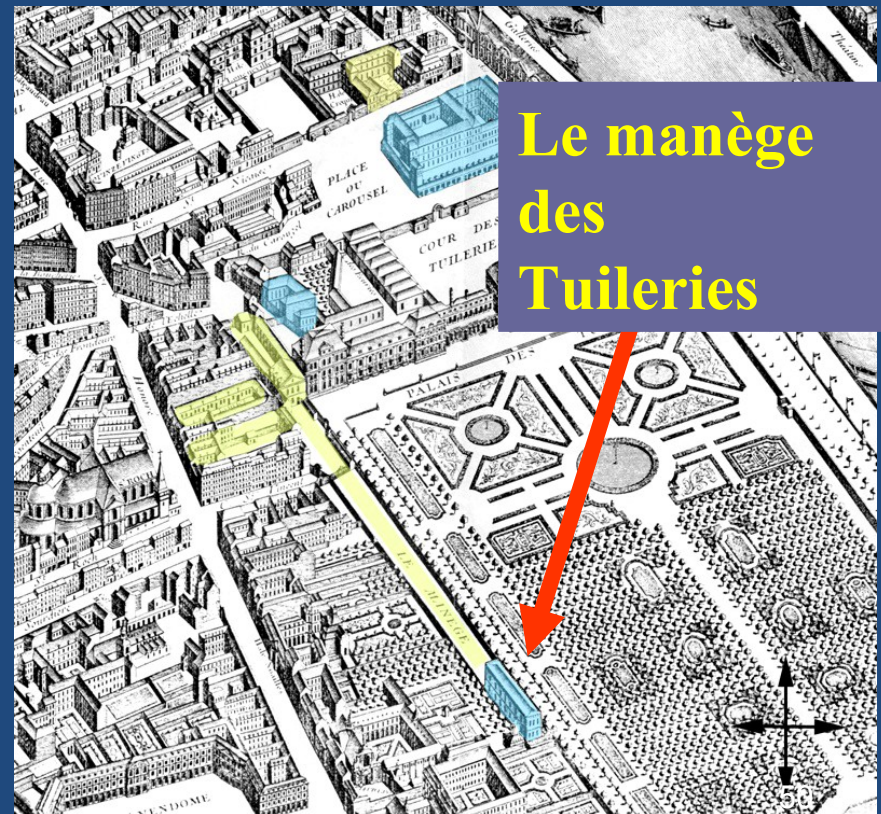
Le Charmant,
Anglois





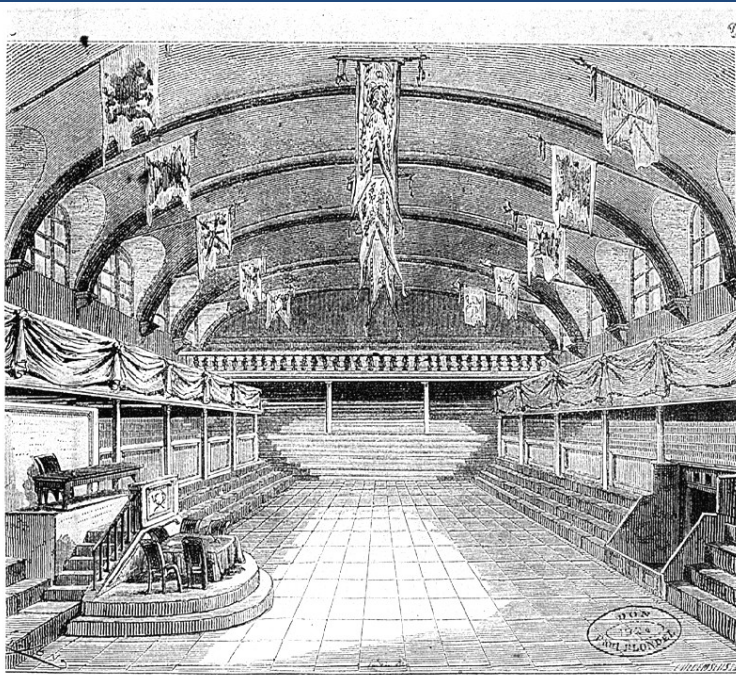
François de La Guérinière (1688-1751)

écuyer du Roy au Manège des Tuileries



**Le manège
des
Tuileries**

Vues intérieure et extérieure du manège des Tuileries transformé en Assemblée nationale sous la Révolution

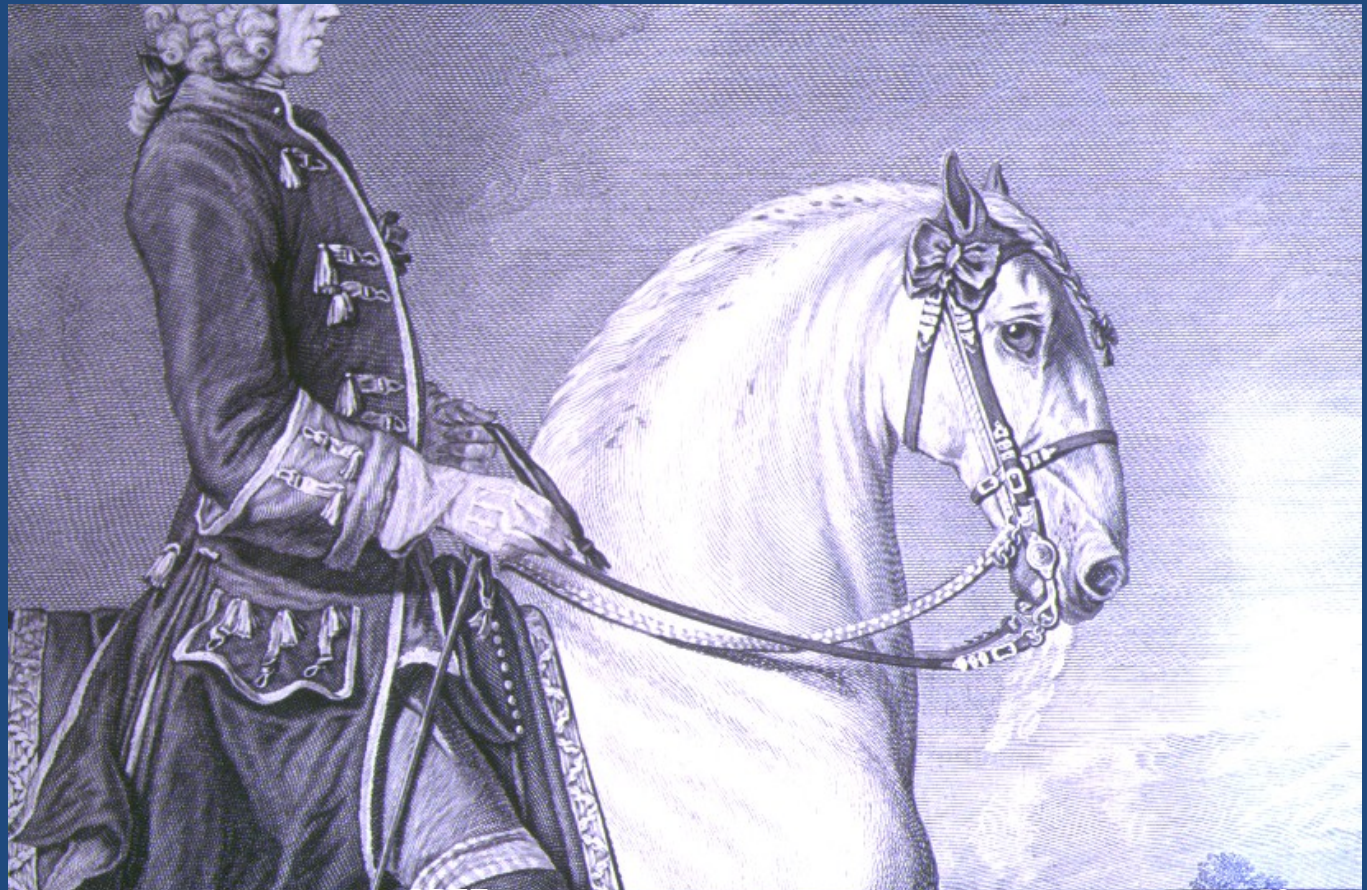


LES ASSEMBLÉES DE LA RÉVOLUTION. — La salle du Manège (d'après des estampes du temps).

S A NOS LEGISLATEURS pour l'année 1792



L'évolution du harnachement à l'époque de Louis XV
avec l'adjonction du filet à la bride et le raccourcissement des branches



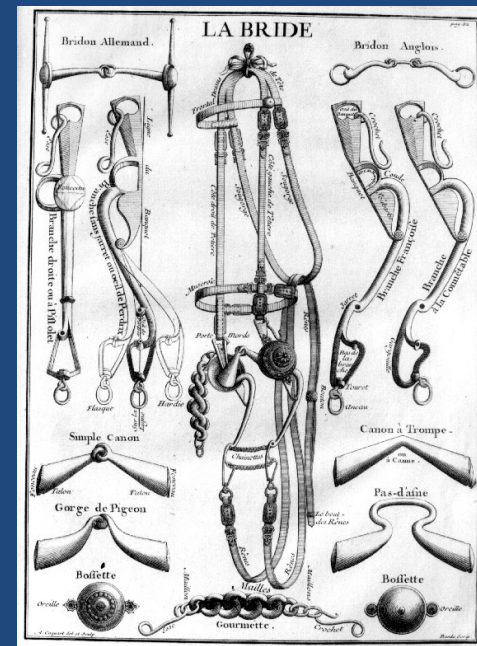
[Cazeaux de Nestier, écuyer
préféré de Louis XV]

École de Cavalerie, 1733

Le savoir mis à la portée
de tous

Transfert de la culture de
la Renaissance à celle du
siècle des Lumières

Esprit encyclopédique

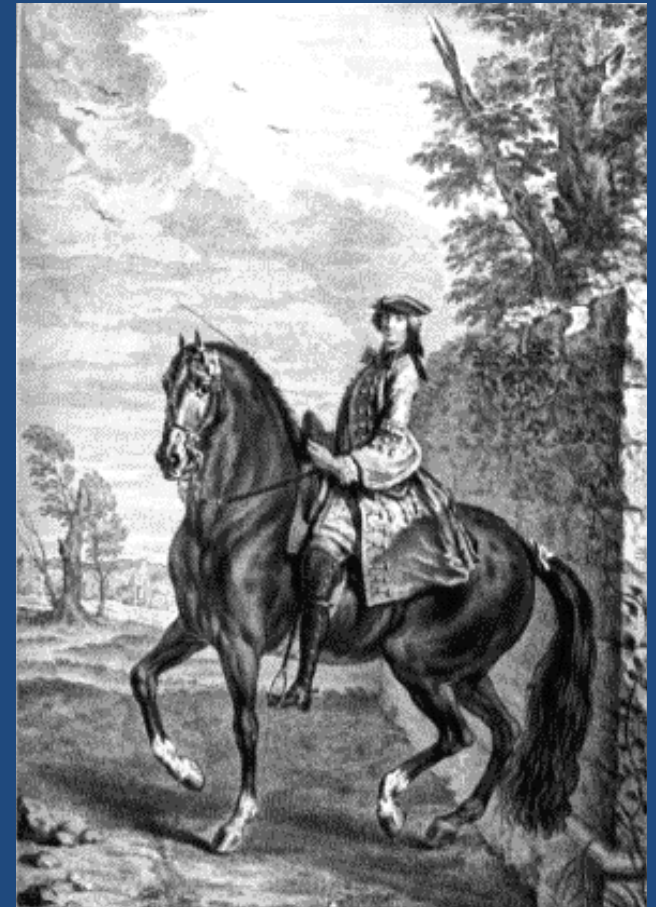


La Guérinière se réfère à La Broue et Newcastle sauf pour une invention technique qu'il s'attribue :

L'épaule en dedans

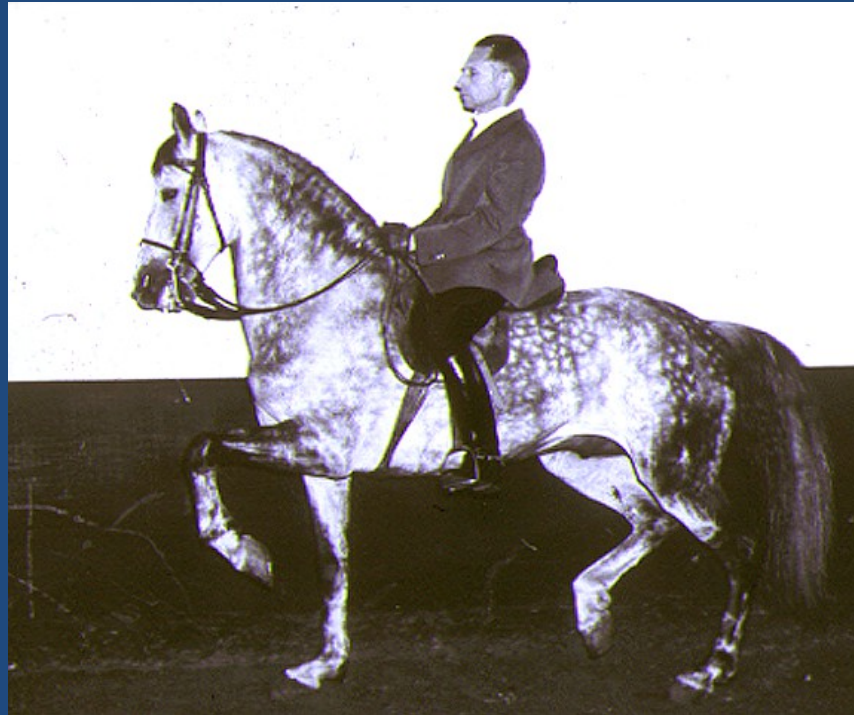


indissociable



de la croupe au mur

La descente de main, couronnement du dressage



René Bacharach
montant Violaceo

Charles Dupaty de Clam (1744-1782),

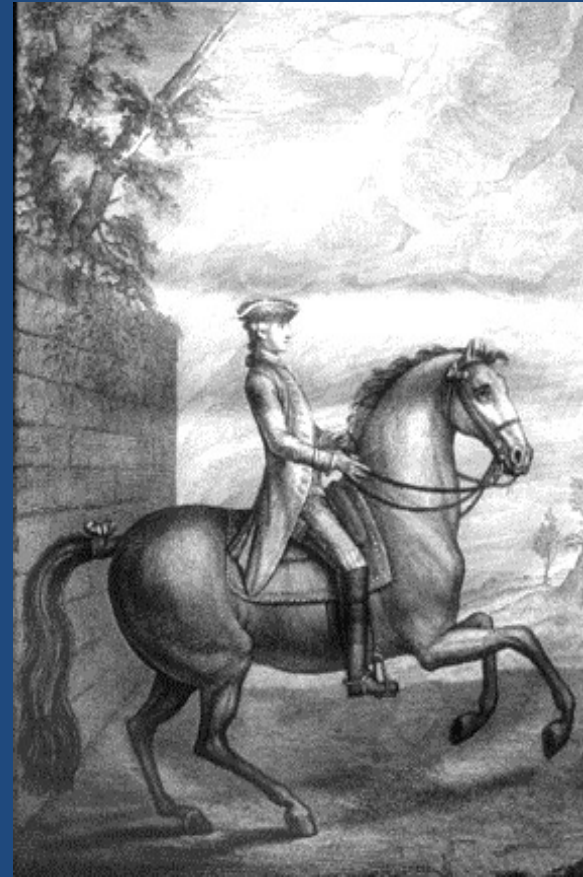
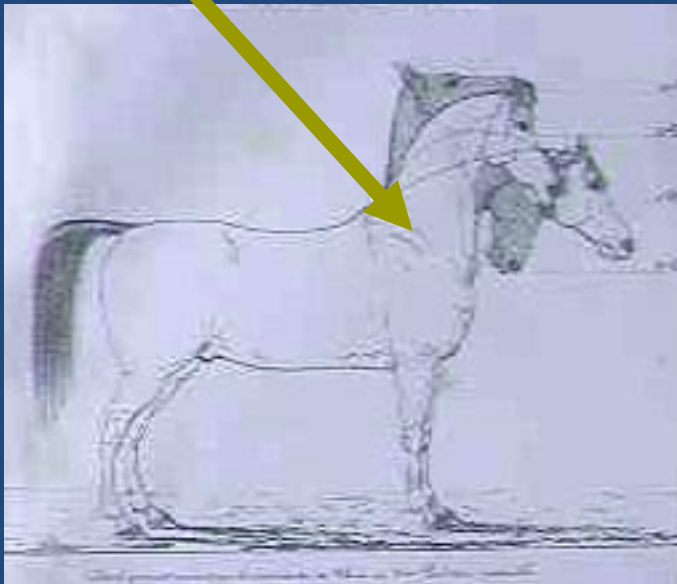
élève de La Pleignière (gendre du frère de La Guérinière) à l'Académie de
Caen

Pratique de l'équitation, 1769

La Science et l'Art de l'équitation, 1776

**Le premier, il fonde la théorie de l'équitation
sur les sciences physique, mécanique,
mathématiques et anatomique**

La posture du cheval
recherchée à l'École de
Versailles sous Louis XVI et
Louis XVIII



P. -A. Aubert (vers 1783-1863),
élève de Pellier, Coupé, Gervais, d'Abzac

*Traité raisonné d'équitation,
d'après les principes de l'école française, 1836*

Il fixe par écrit les derniers
enseignements de Versailles
À l'époque de Louis XVI puis
de Louis XVIII



mais aussi en Allemagne

chez **Ludwig Hünersdorf** (1748 – 1813)

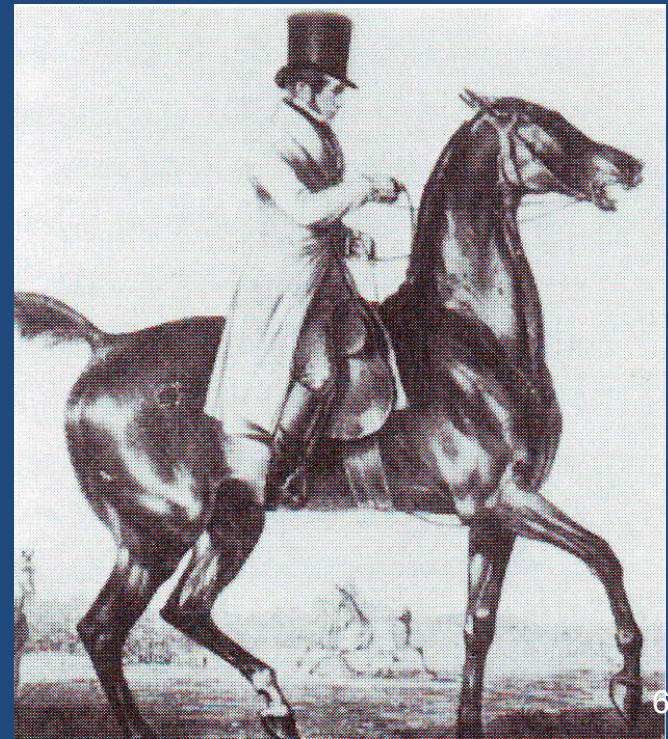
Anleitung zu der natürlichen und leichtesten Art, Pferde abzurichten, 1791, trad.
Équitation allemande..., Bruxelles, 1845

Premier traité allemand utilisable en école et au-dehors, il servit de base au règlement de la cavalerie prussienne de 1825 et en partie pour celui de la cavalerie allemande de 1912.

et **Louis Seeger** (1799 – vers 1860)

le maître de Steinbrecht

System der Reitkunst, Berlin, 1844



IV – Les premiers ecuyers militaires

Déblocage stratégique par rapport à l'époque de Louis XIV où prédomine les guerres de siège . Cela donne lieu à un maillage de 150 fortifications construites sur le territoire français par Vauban



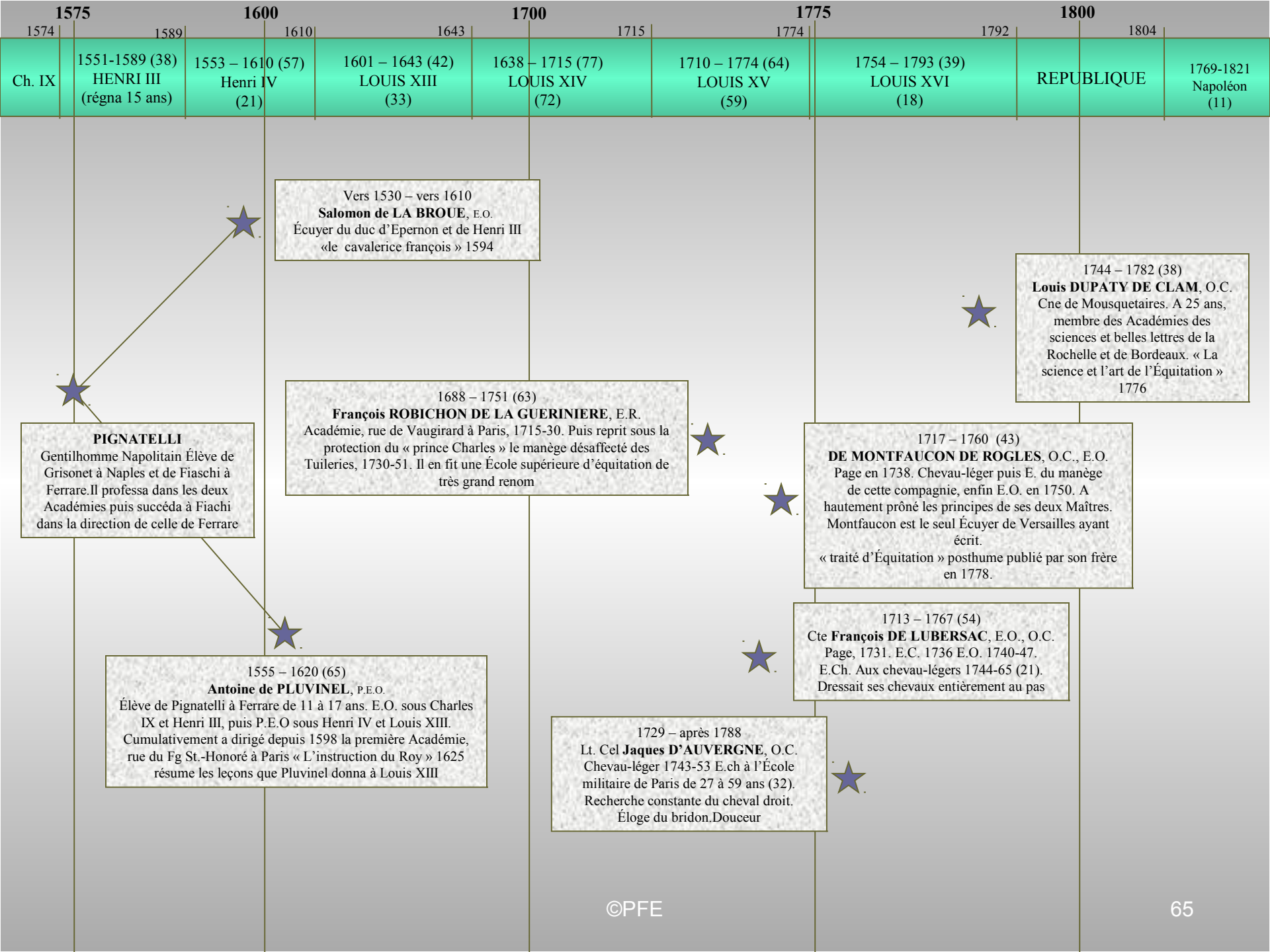
Citadelle de Besançon

L'invention de la **charge de cavalerie au galop** par Maurice de Saxe (1724) redonne à la cavalerie un rôle déterminant sur le champs de bataille

Elle remplace la **caracole**

La caracole est une tactique de cavalerie apparue dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, utilisée par les reîtres allemands, et utilisée jusqu'au XVIII^e siècle.

Le cuirassier est équipé d'arme à feu (pistolet) ; il est moins lourdement défendu que le chevalier armé d'une lance. L'usage de l'arme à feu impose une nouvelle tactique de combat : la charge au galop, ou même au trot, interdit le tir. Étant donné l'imprécision des armes à feu de l'époque, la seule allure adoptable est le pas. La tactique de la caracole est mise au point pour tenir compte de cette contrainte : les cuirassiers sont disposés sur plusieurs rangs ; le premier rang, arrivé à portée de tir, tourne à gauche et fait feu sur l'ennemi, puis se replie derrière en dernier rang pour recharger. Les rangs suivants font de même.



François de Lubersac (1713-1767)

écuyer ordinaire de la Grande écurie,
dirige le manège des Chevaux-légers créé en 1744 à Versailles

Montfaucon de Rogles (1717-1760)

écuyer ordinaire de la Petite écurie
est mis à la tête du manège des Chevaux-légers en 1747 par Lubersac

Il est le seul écuyer de Versailles à avoir écrit au XVIII^e siècle

Traité d'équitation, 1778

Le cheval assoupli, droit et d'aplomb



Jacques d'Auvergne

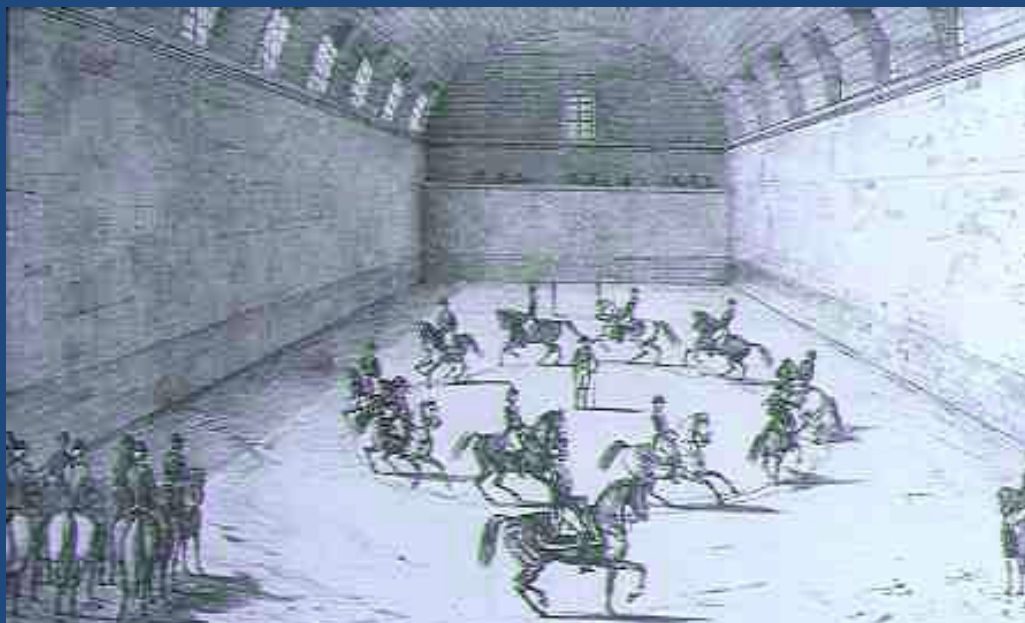
(1729-1798)

Formé au manège des Chevaux-légers par Lubersac et Montfaucon, il devient à 27 ans écuyer en chef à l'École militaire de Paris de 1756 à 1788

fondateur de l'équitation militaire française au XVIII^e siècle

il rejette le **travail rassemblé**, dresse ses chevaux en simple filet jusqu'à ce qu'ils ne prennent plus aucun appui sur la main

Vue du premier
manège de
l'École
militaire



1575		1600		1700		1775		1800	
1574	1589	1610	1643	1715	1774	1792	1804		
Ch. IX	1551-1589 (38) HENRI III (régna 15 ans)	1553 – 1610 (57) Henri IV (21)	1601 – 1643 (42) LOUIS XIII (33)	1638 – 1715 (77) LOUIS XIV (72)	1710 – 1774 (64) LOUIS XV (59)	1754 – 1793 (39) LOUIS XVI (18)	REPUBLIQUE	1769-1821 Napoléon (11)	

Vers 1530 – vers 1610
Salomon de LA BROUE, E.O.
 Écuyer du duc d'Epemon et de Henri III
 «le cavaleric françois» 1594

1744 – 1827 (83)
Vte Pierre D'ABZAC, P.E.O
 Page, 1756. E.C. 1763 – 70.
 P.E.O. (2èmè manège) 1771-81.
 Cède sa charge à son frère J.-F
 Revient comme P.E.O. 1814-27.
 Maître de 3 rois : Louis XVI,
 Louis XVIII, Charles X.

1744 – 1782 (38)
Louis DUPATY DE CLAM, O.C.
 Cne de Mousquetaires. A 25 ans,
 membre des Académies des
 sciences et belles lettres de la
 Rochelle et l'art de l'Équitation »
 1776

1717 – 1760 (43)
DE MONTFAUCON DE ROGLES, O.C., E.O.
 Page en 1738. Cheveu-léger puis E. du manège
 de cette compagnie, enfin E.O. en 1750. A
 hautement prôné les principes de ses deux Maîtres.
 Montfaucon est le seul Écuyer de Versailles ayant
 écrit.
 « traité d'Équitation » posthume publié par son frère
 en 1778.

1713 – 1767 (54)
Cte **François DE LUBERSAC**, E.O., O.C.
Page, 1731. E.C. 1736 E.O. 1740-47.
E.Ch. Aux cheveu-légers 1744-65 (21).
Dressait ses chevaux entièrement au pas

1729 – après 1788
Lt. Cel **Jakues D'AUVERGNE**, O.C.
Cheveau-léger 1743-53 E.ch à l'École
militaire de Paris de 27 à 59 ans (32).
Recherche constante du cheval droit.
Éloge du bridon.Douceur

Mis **DUCROC DE CHABANNES, O.C., E.S.**
E.S. 1815-17 « le Nestor des Écuyers français »
(Aubert) « cours élémentaire et analytique
d'équitation, ou Résumé des Principes de M.
d'Auvergne » 1827.K

PIGNATELLI
Gentilhomme Napolitain Élève de
Grisonet à Naples et de Fiaschi à
Ferrare. Il professa dans les deux
Académies puis succéda à Fiachi
dans la direction de celle de Ferrare

1688 – 1751 (63)
François ROBICHON DE LA GUERINIERE, E.R.
 Académie, rue de Vaugirard à Paris, 1715-30. Puis reprit sous la
 protection du « prince Charles » le manège désaffecté des
 Tuileries, 1730-51. Il en fit une École supérieure d'équitation de
 très grand renom

1555 – 1620 (65)
Antoine de PLUVINEL, P.E.O.
 Élève de Pignatelli à Ferrare de 11 à 17 ans. E.O. sous Charles IX et Henri III, puis P.E.O sous Henri IV et Louis XIII. Cumulativement a dirigé depuis 1598 la première Académie, rue du Fg St-Honoré à Paris « L'instruction du Roy » 1625 résume les leçons que Pluvinel donna à Louis XIII

1825				1850				1875				1900				1925			
1804	1815	1824		1830		1848		1852		1870							1940		
1769-1821 (52) Napoléon (11)		1755-1824 (69) L. XVIII (9)		1757-1836 (79) CH. X (6)		1773-1850 (77) LOUIS-PHILIPPE (18)		2ème R.		1808-1873 (65) NAPOLEON III (18)		3ème REPUBLIQUE							

En 1793, la Convention avait aboli toutes les écoles instituées sous l'ancien Régime.

En 1796, le Directoire décida la création à Versailles d'une

École nationale d'Équitation

Deux instructeurs sont nommés, Coupé et Gervais, anciens piqueurs de la Grande Écurie.

L'équitation enseignée fut dite équitation de circonstance

Elle se réduisit à « prendre et rendre »

et à laisser flotter les rênes quand le cheval marchait à peu près selon les désirs.

En 1798, l'école fut réunie aux attributions de guerre et prit le titre

d'École d'instruction des troupes à cheval

qui fut ensuite transférée à Saint-Germain-en-Laye par Napoléon Bonaparte

L'École de cavalerie de Saumur 1824

L'Ecole d'Instruction des Troupes à Cheval de Saint-Germain en Laye est transférée à Saumur en 1815. En 1824, un décret de Charles X crée l'Ecole de Cavalerie.

Jean-François Ducroc de Chabannes (1754-1835),
élève de d'Auvergne, écuyer au Manège de Saumur de 1815 à 1817

Cours élémentaire et analytique d'équitation, 1827

Jean-Baptiste Cordier (1771-1849),
élève de Coupé et Jardin à l'Ecole d'instruction
des troupes à cheval créée en l'an IV, écuyer au
manège de Saumur de 1815 à 1822, écuyer en
chef à Versailles puis à Saumur de 1825 à 1835

Traité raisonné d'équitation, 1824



Vue de l'École de cavalerie au XIX siècle



V – LE DAURISME

L'équitation instinctive régularisée

Antoine Cartier d'Aure
(1799-1863)

élève du vicomte d'Abzac, écuyer cavalcadour puis écuyer-professeur à Versailles en 1827,
directeur d'un manège à Paris et écuyer en chef à Saumur en 1847

Traité d'équitation, 1834

Cours d'équitation militaire, 1850

qui devint obligatoire dans l'Armée en 1853

Il invente

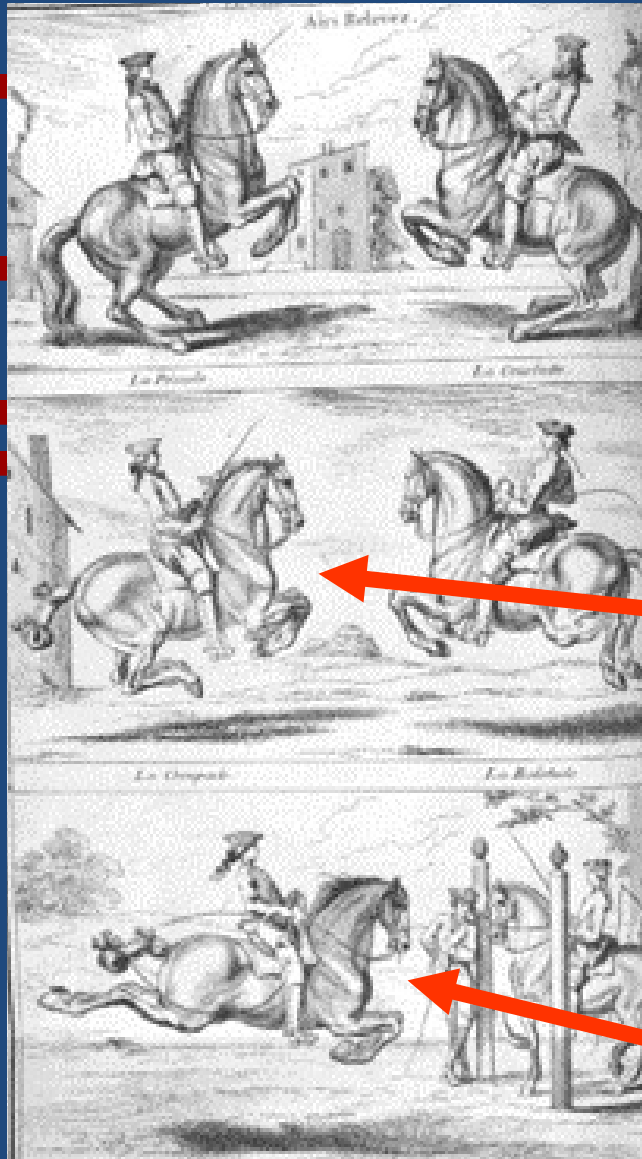
le point d'appui sur la main

et recherche la vitesse et l'extension des allures



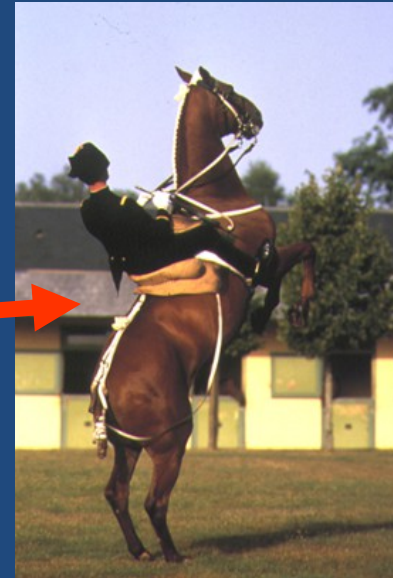
Les sauts d'école

introduits à Saumur par Jean-Baptiste Cordier
sont modifiés par le comte d'Aure



Courbette

Leur évolution
à partir de 1847

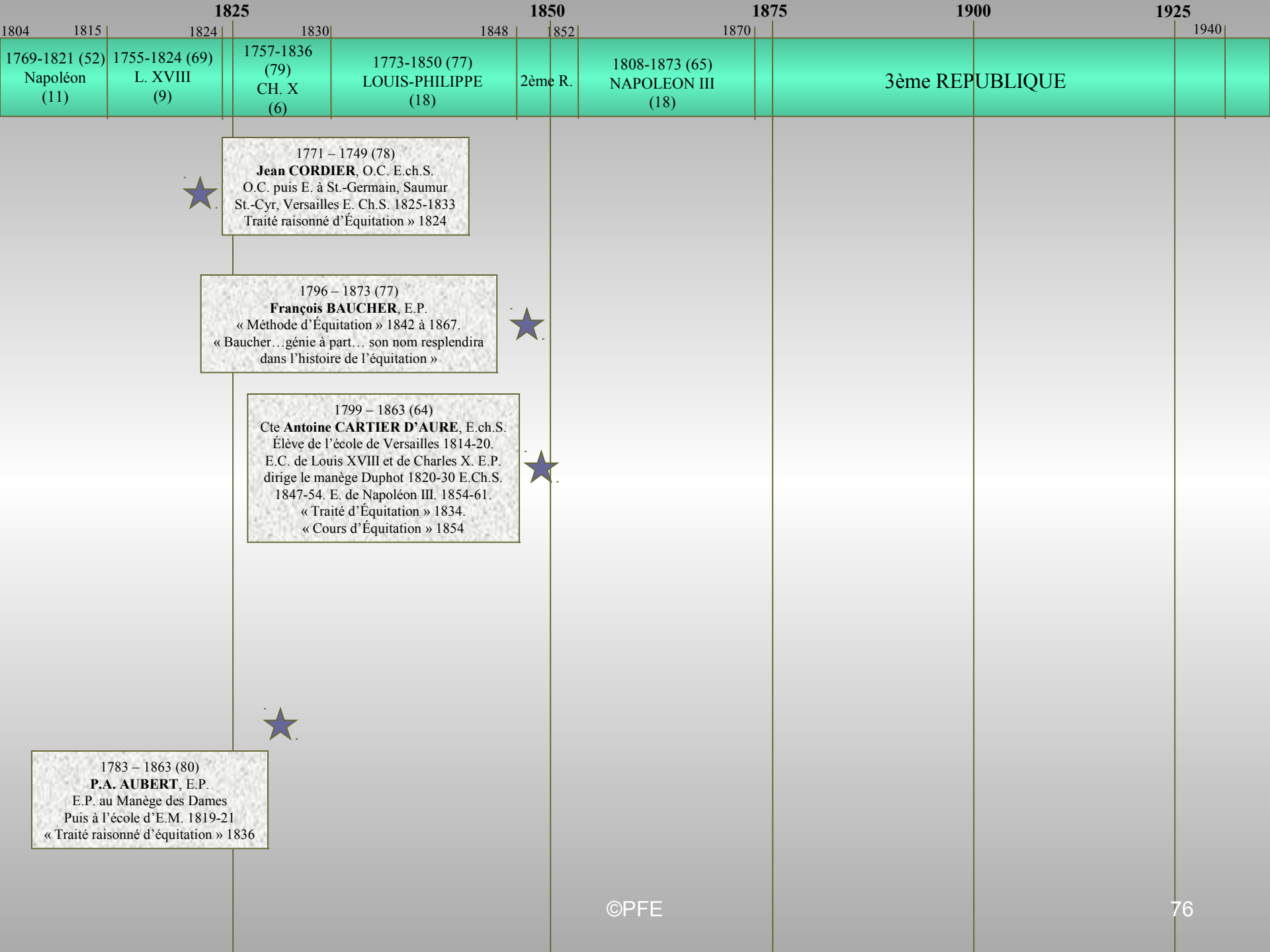


croupade



Sauf la
Cabriole

©PFE



VI-L'école de François Baucher

La première manière

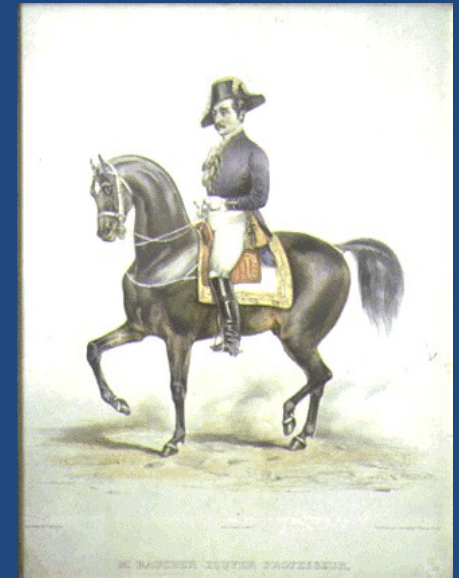
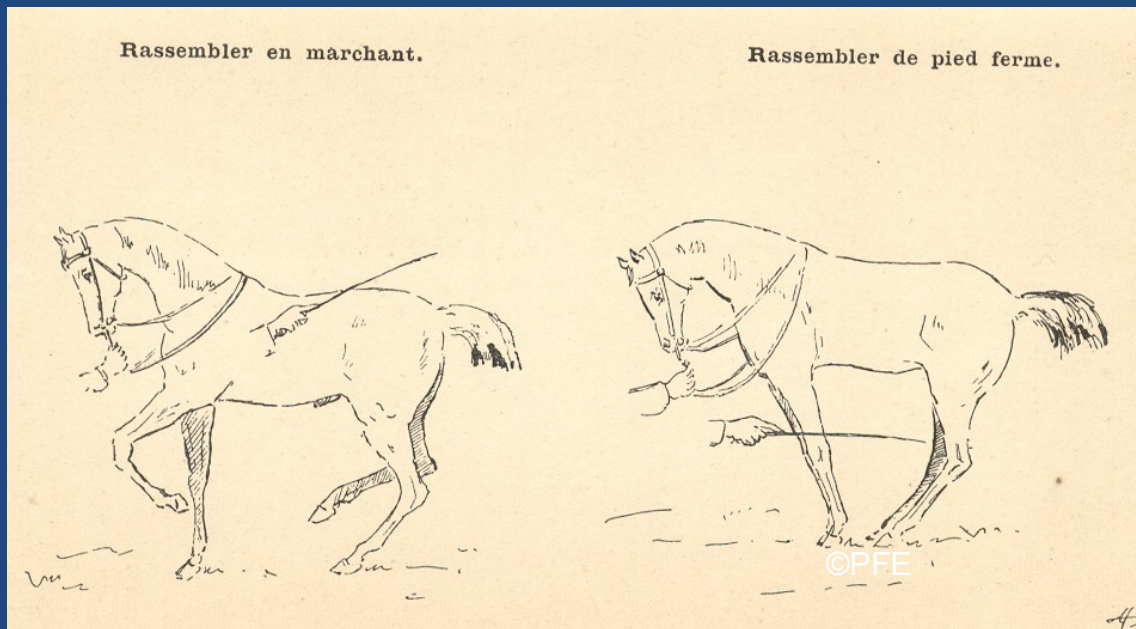
Dictionnaire raisonné d'équitation, 1833,

Méthode d'équitation, basée sur de nouveaux principes, 1842

Œuvres complètes, 1859

L'équilibre de *l'isard sur le pic* permet la mobilité du cheval dans ses mouvements usuels

Partisan



Le cheval indiscipliné

François Baucher

raidit son encolure pour
faire écran à la volonté du
cavalier



La flexion
latérale
assouplit
l'encolure
pour le
désarmer

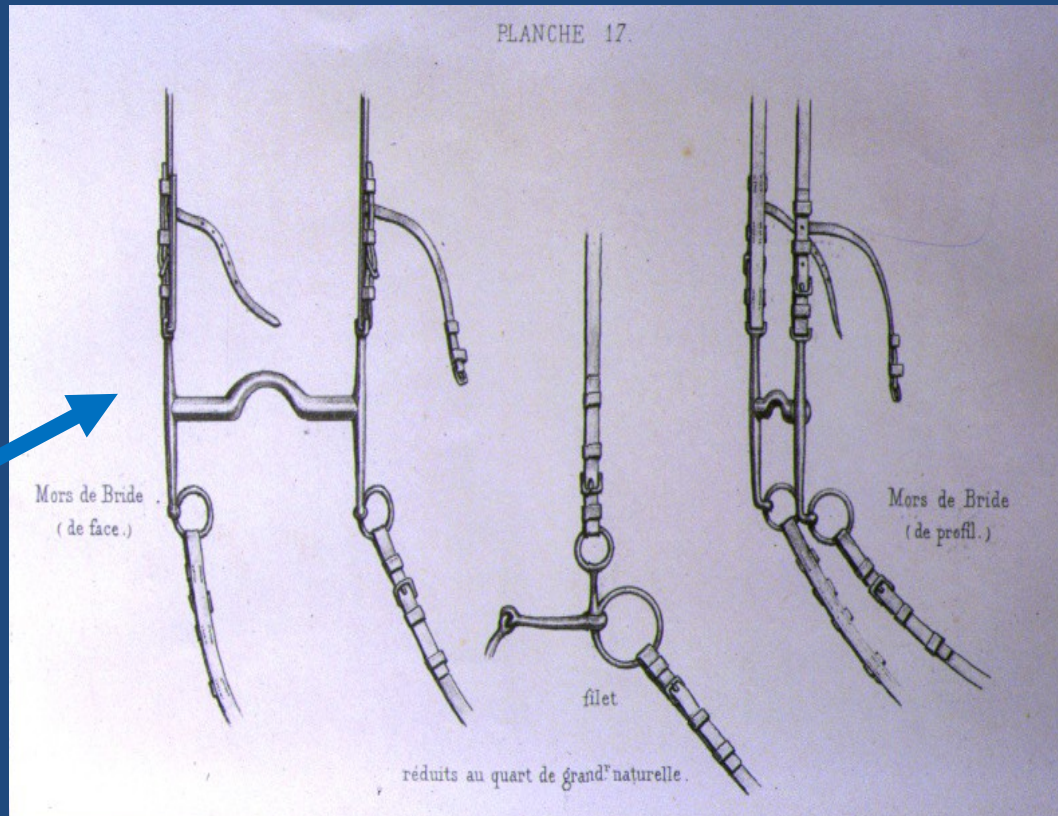


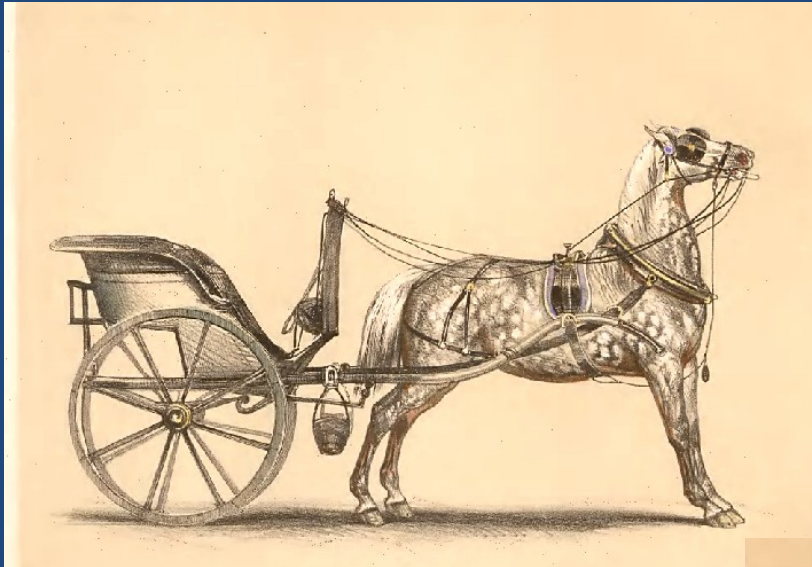
L'attitude
perpendiculaire
de la tête est la
seule qui lui
restera permise
sous la main du
cavalier



la **flexibilité de la mâchoire** qui, dans l'équitation ancienne, était la preuve d'une opération équestre, devient pour Baucher le préalable de tout mouvement

Le mors
de bride
Baucher
sans
gourmette





La dernière manière de Baucher

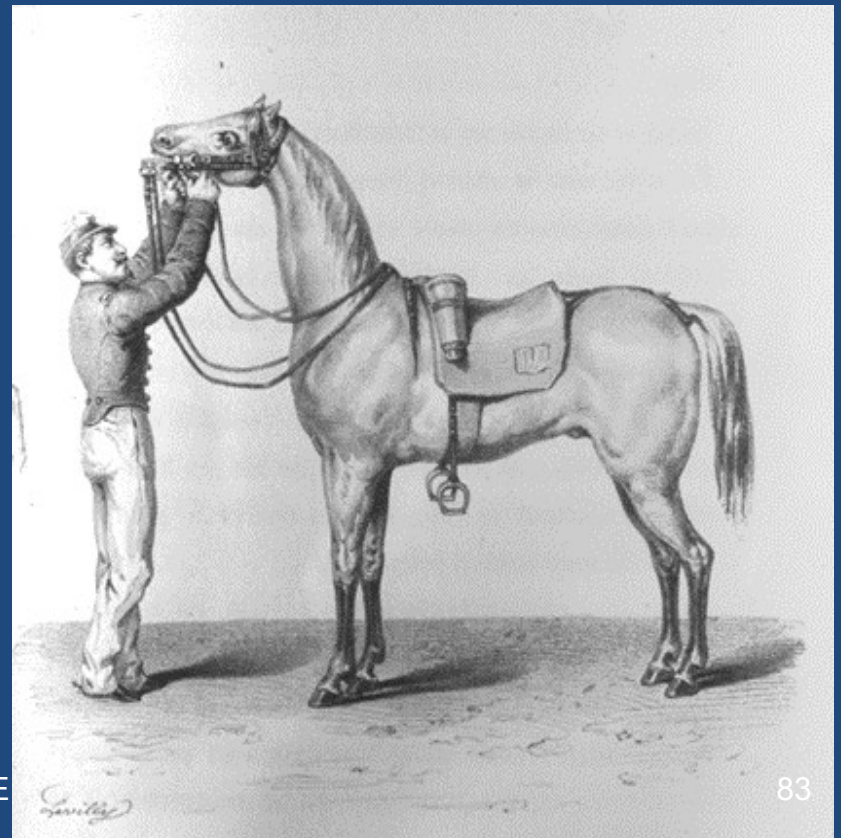
À partir de 1855

Main sans jambes
et jambes sans
main

La décomposition
de la force et du
mouvement

L'effet d'ensemble
se différencie du
rassembler

**L'élévation de l'encolure
prépare le ramener**



1804	1815	1824	1825	1830	1848	1850	1852	1870	1875	1900	1925	1940
1769-1821 (52) Napoléon (11)	1755-1824 (69) L. XVIII (9)	1757-1836 (79) CH. X (6)	1773-1850 (77) LOUIS-PHILIPPE (18)	2ème R.	1808-1873 (65) NAPOLEON III (18)	3ème REPUBLIQUE						

1771 – 1749 (78)

Jean CORDIER, O.C. E.ch.S.

O.C. puis E. à St.-Germain, Saumur

St.-Cyr, Versailles E. Ch.S. 1825-1833

Traité raisonné d’Équitation » 1824

1837 – 1905 (68)

Gal FAVEROT DE KERBRECH, O.C.

comme capitaine dresse les chevaux de

Napoléon III 1867-70. Plus tard E. de

l’impératrice « dressage méthodique

du cheval de selle » 1891

1796 – 1873 (77)

François BAUCHER, E.P.

« Méthode d’Équitation » 1842 à 1867.

« Baucher...génie à part... son nom resplendira

dans l’histoire de l’équitation »

1799 – 1863 (64)

Cte Antoine CARTIER D’AURE, E.ch.S.

Élève de l’école de Versailles 1814-20.

E.C. de Louis XVIII et de Charles X. E.P.

dirige le manège Duphot 1820-30 E.Ch.S.

1847-54. E. de Napoléon III. 1854-61.

« Traité d’Équitation » 1834.

« Cours d’Équitation » 1854

1863 – 1949 (86)

Cne Etienne BEUDANT, O.C.

A servi sous les ordres du Cel Faverot.

« L’Écuyer le plus mirobolant que j’aie jamais rencontré. » (Gal D.)

« Extérieur et Haute École » 1923

« Dressage du Cheval de Selle » 1948

1783 – 1863 (80)

P.A. AUBERT, E.P.

E.P. au Manège des Dames

Puis à l’école d’E.M. 1819-21

« Traité raisonné d’équitation » 1836

retour au classicisme de Versailles avec de nouveaux moyens

Deux disciples successifs

François Faverot de Kerbrech (1837-1905)

Dressage méthodique du cheval de selle

selon les derniers enseignements de F. Baucher, 1891

rédigé à partir des cahiers de notes prises au cours du dressage de **Conspirateur** lorsqu'il était colonel du 23^{ème} Dragons

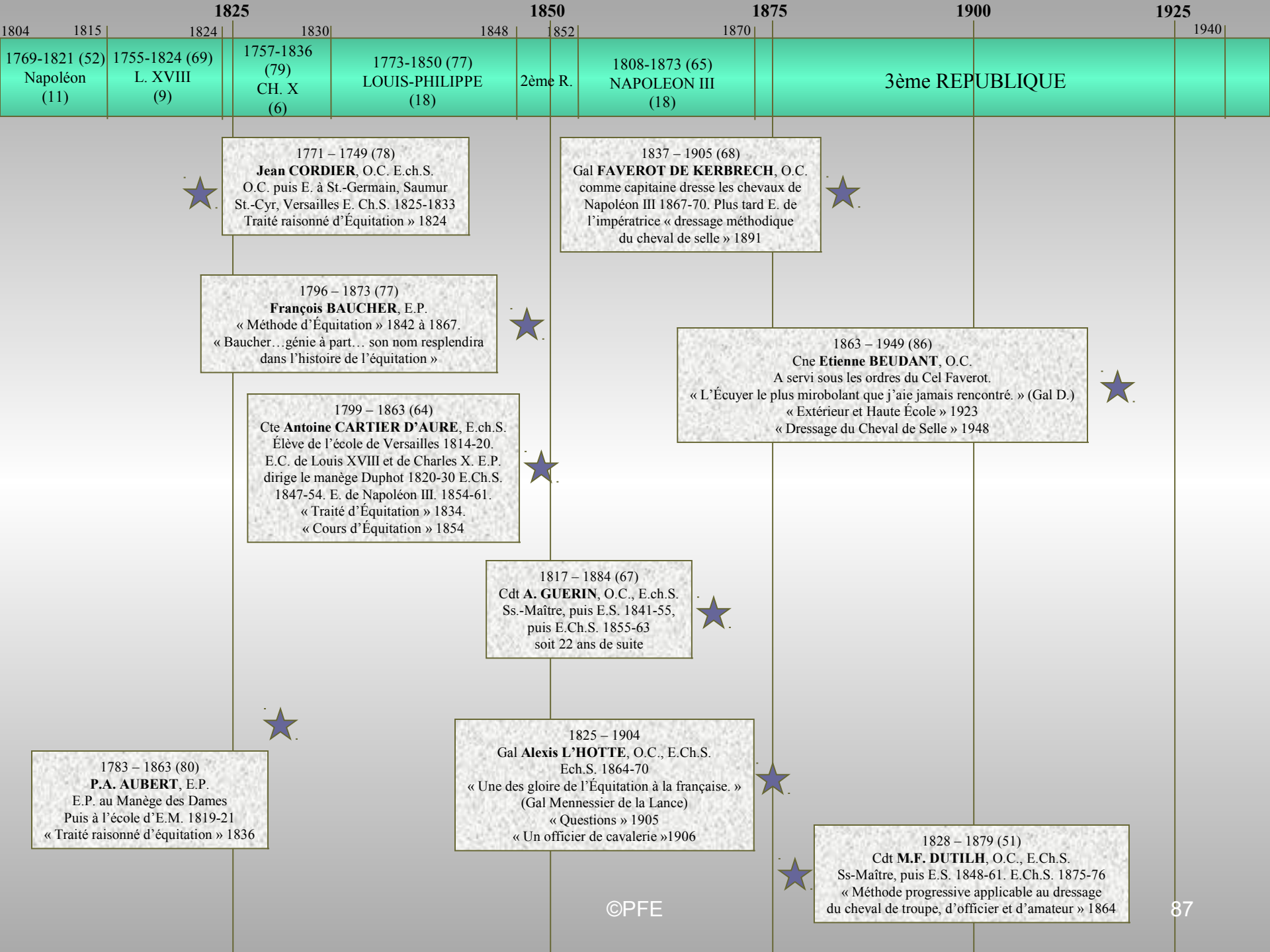
Étienne Beudant (1863-1949)

Extérieur et haute école, 1923

Main sans jambes... ,1945

Vallerine, 1934





VII - Les fusionnaires

Ce sont des Écuyers du Cadre noir qui tentent de concilier d'Aure et Baucher

Alexis L'Hotte (1825-1904)

élève de Baucher et de d'Aure, écuyer en chef en 1864

Un officier de cavalerie, 1905
et Questions équestres, 1906

Calme, En avant, Droit



Mathieu-François Dutilh (1828-1879) élève de d'Aure et de Guérin, écuyer en chef en 1874

Gymnastique équestre, 1864

Méthode progressive applicable au dressage du cheval de troupe, 1875

La descente ou extension d'encolure

1804	1815	1824	1825	1830	1848	1852	1870	1875	1900	1925	1940
1769-1821 (52) Napoléon (11)	1755-1824 (69) L. XVIII (9)	1757-1836 (79) CH. X (6)	1773-1850 (77) LOUIS-PHILIPPE (18)	2ème R.	1808-1873 (65) NAPOLEON III (18)	3ème REPUBLIQUE					

1771 – 1749 (78)

Jean CORDIER, O.C. E.ch.S.
O.C. puis E. à St.-Germain, Saumur
St.-Cyr, Versailles E. Ch.S. 1825-1833
« Traité raisonné d’Équitation » 1824

1837 – 1905 (68)

Gal **FAVEROT DE KERBRECH**, O.C.
comme capitaine dresse les chevaux de
Napoléon III 1867-70. Plus tard E. de
l’impératrice « dressage méthodique
du cheval de selle » 1891

1796 – 1873 (77)

François BAUCHER, E.P.
« Méthode d’Équitation » 1842 à 1867.
« Baucher…génie à part… son nom resplendira
dans l’histoire de l’équitation »

1799 – 1863 (64)

Cte **Antoine CARTIER D’AURE**, E.ch.S.
Élève de l’école de Versailles 1814-20.
E.C. de Louis XVIII et de Charles X. E.P.
dirige le manège Duphot 1820-30 E.Ch.S.
1847-54. E. de Napoléon III. 1854-61.
« Traité d’Équitation » 1834.
« Cours d’Équitation » 1854

1817 – 1884 (67)

Cdt **A. GUERIN**, O.C., E.ch.S.
Ss.-Maître, puis E.S. 1841-55,
puis E.Ch.S. 1855-63
soit 22 ans de suite

1863 – 1949 (86)

Cne Etienne BEUDANT, O.C.
A servi sous les ordres du Cel Faverot.
« L’Écuyer le plus mirobolant que j’aie jamais rencontré. » (Gal D.)
« Extérieur et Haute École » 1923
« Dressage du Cheval de Selle » 1948

1867 – 1908 (41)

Cne Jacques DE SAINT-PHALLE, O.C., E.S.
E.S. 1901-05
« Dressage et emploi du cheval de selle » 1904
« Équitation »1907

Cl **Pierre DANLOUX**, O.C., E.Ch.S.
E.Ch.S. 1929-33

1783 – 1863 (80)

P.A. AUBERT, E.P.
E.P. au Manège des Dames
Puis à l’école d’E.M. 1819-21
« Traité raisonné d’équitation » 1836

1825 – 1904

Gal **Alexis L’HOTTE**, O.C., E.Ch.S.
Ech.S. 1864-70
« Une des gloire de l’Équitation à la française. »
(Gal Mennessier de la Lance)
« Questions » 1905
« Un officier de cavalerie »1906

1828 – 1879 (51)

Cdt **M.F. DUTILH**, O.C., E.Ch.S.
Ss-Maître, puis E.S. 1848-61. E.Ch.S. 1875-76
« Méthode progressive applicable au dressage
du cheval de troupe, d’officier et d’amateur » 1864

VIII - La naissance de l'équitation sportive

Création de la **Société hippique française** 1865,
le concours de 1866 au Palais de l'industrie

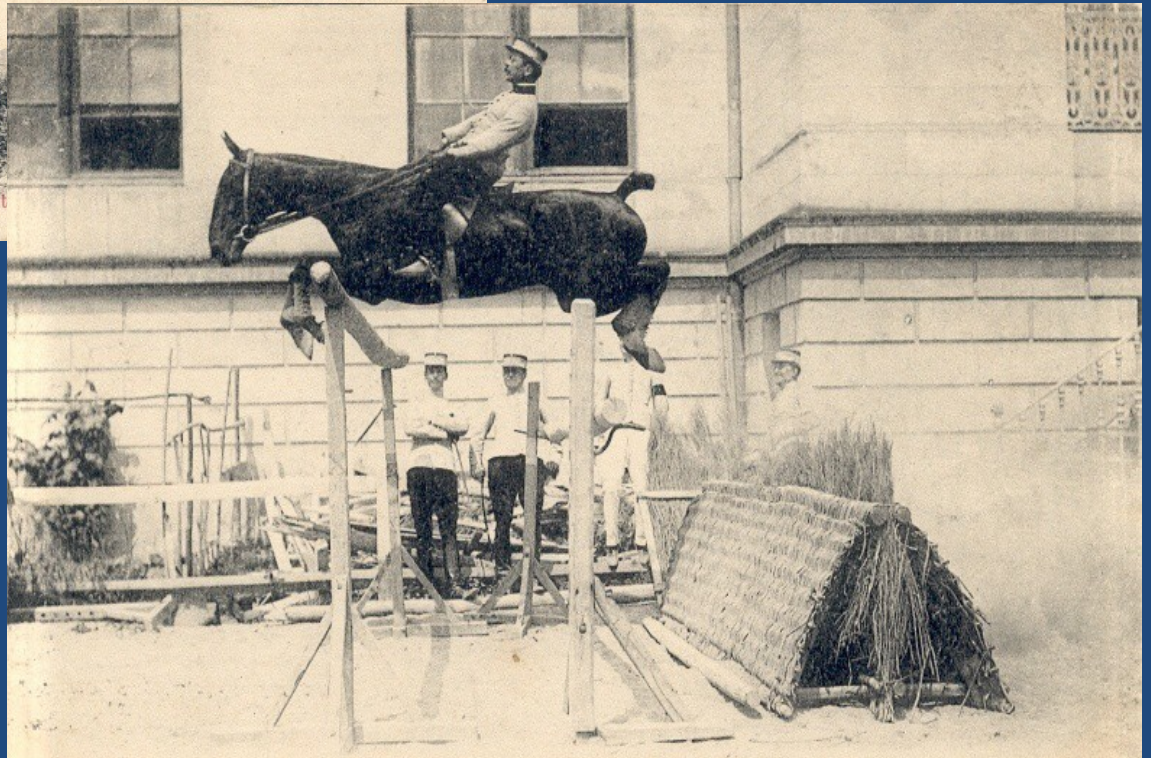
Les concours annuels sont orientés surtout sur les carrossiers avec une seule petite épreuve pour le saut d'obstacles qui deviendra prédominant peu à peu

Le **championnat du cheval d'armes** 1902,
gagné par le capitaine de Saint-Phalle écuyer du Cadre noir

Premiers **jeux olympiques** équestres, 1912 à Stockholm

Premier règlement international de **DRESSAGE**, 1929

La technique du saut avant Caprilli



LA MONTE NATURELLE

Federigo **Caprilli**

(1868 – 1907)

Officier italien



Pierre Danloux (1878-1943), écuyer en chef en 1929

la non-intervention à l'obstacle

La monte en avant

avec adhérence du mollet sous le ventre du cheval

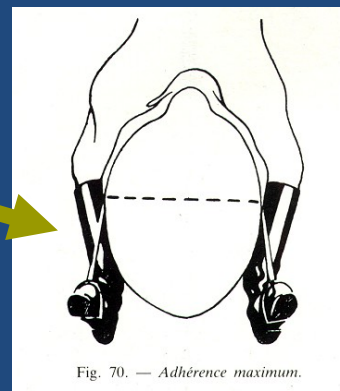
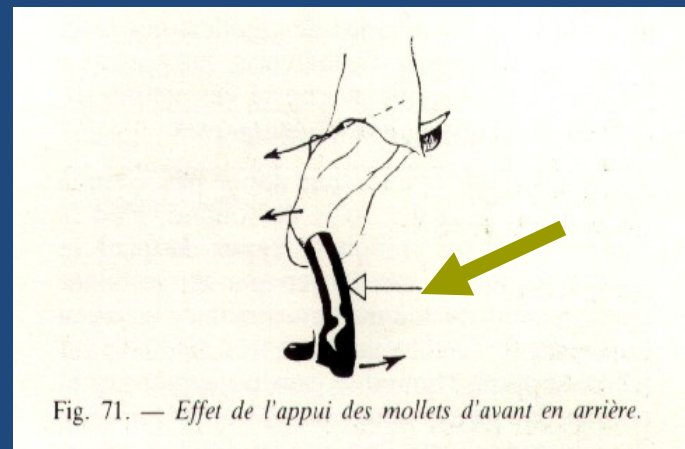
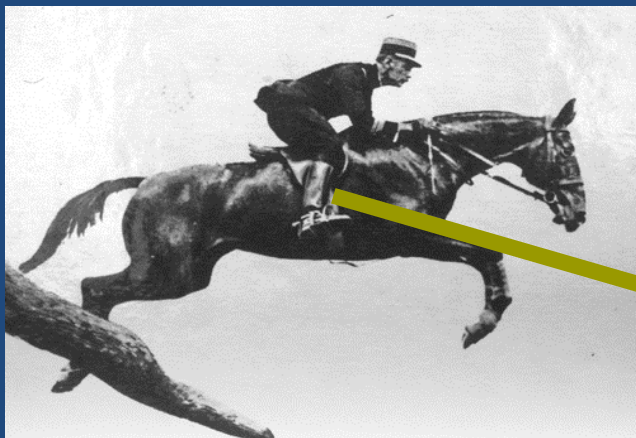


Fig. 70. — Adhérence maximum.

L'INTERVENTION A L'OBSTACLE

Jacques Bizard

Jean d'Orgeix

L'équitation, une méthode française d'instruction, 1978



©PFE

*Merci d'avoir écouté
jusqu'à la
FIN...*

La tradition, ça se mérite, faut se la tirer !

